



Proxi-Santé

G.E.F. de la vallée de la Mossig
De la santé et des services à domicile



Le guide 2023



Une édition



bleu comm...
agence de communication
imaginalsøce



Crédit Mutuel
Professions de Santé



Nous créons votre jardin, et nous l'entretiens également !



LNP Services vous propose de nombreuses prestations telles que la tonte de pelouse, la taille d'arbres fruitiers et d'arbustes-haie, le nettoyage de dalles, la remise en état du jardin, le défrichage, le bêchage et l'élagage !



À savoir : certains de nos travaux de jardinage pour particuliers rentrent dans la catégorie des services à la personne. Ainsi, 50 % du montant de la facture peut être déductible de vos impôts.

LNP

LES NOUVEAUX PAYSAGISTES "Créateurs de bonheur"

4 rue de l'Europe MARLENHEIM 67520

Tél. 03 88 87 66 00

www.nouveaux-paysagistes.fr



Nous nous engageons à vous garantir une qualité de vision optimale !



Denis Optique

Nos services :

Ajustage personnalisé de votre monture
Aide à la manipulation et à l'entretien des lentilles de contact
Dispense d'avance des frais par le biais du tiers payant
Seconde paire offerte - SAV gratuit - pendant deux ans
Déplacement à domicile sur simple appel



Nous sommes ouverts : Lundi 14h - 19h (fermé en juillet et août)
Mardi au Vendredi 9h - 12h et 14h - 19h00
Samedi 9h-12h 14h-17h

Denis Optique - 72 Rue Général de Gaulle à Marlenheim
Téléphone & Fax : 03 88 87 65 65 franck@denis-optique.fr

Crédit Photo : gettyimages



On soigne mieux l'esprit libre

De la constitution d'un patrimoine professionnel et personnel, jusqu'à sa réalisation, les conseillers CMPS mettent tout en œuvre pour permettre à chacun de réaliser ses projets.

Crédit Mutuel
Professions de Santé

Espace Européen de l'Entreprise
12 rue de la Haye - 67300 Schiltigheim
Tél. : 03 88 05 05 12 - Courriel : 01910@creditmutuel.fr



EDITO Michèle Riesbeck-Besson,
Présidente du GEF de la Vallée de la Mossig.

Aux habitants de la ComCom Mossig et Vignoble,

Le GEF, association des professionnels de santé libéraux de votre territoire, vous propose ce nouveau Proxi-Santé.

A l'heure du tout numérique, ce fascicule rend les informations accessibles à tous.

Les professionnels de santé qui ont conçu ce document montrent là leur capacité d'initiative, de coordination et leur volonté de rendre service. N'oublions pas que, s'ils se dévouent pour vous soigner, ils ne sont pas des prestataires de services, mais des professionnels compétents et responsables.

Ce livret rassemble dans le « Carnet d'adresses du GEF » les coordonnées de ceux qui vous aideront en particulier à vivre en votre domicile dans les meilleures conditions possibles, même si vous êtes en situation de dépendance ou de handicap. Vous pourrez ainsi choisir librement vos professionnels de santé.

Ce Proxi-Santé, édité par l'agence Bleu Comm grâce au soutien de nombreux partenaires de votre quotidien, vous aidera plus largement à connaître les ressources de votre territoire en matière de services pour la personne, d'aides diverses et d'hébergement.

Nous vous souhaitons un bon usage de cet ouvrage.

Editeur : agence bleu comm...

6 rue du Bubenstein - 67310 Wasselonne

03 88 22 00 77

✉ agence@bleucomm.fr



Crédit photo : ©Jean-Claude Hatterer,

Photothèques : Phovoir, Adobe Stock

Impression : Imprimerie Kocher Rosheim.

Parution avril 2023 - Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2023

Remerciements :

Dynabuy Marlenheim-Wasselonne, MDPH-CEA, UTAMS Saverne, INSULIB, UTAMS SUD, Base documentaire PEPSAL, Mission Locale de Molsheim, Ville de Marlenheim

Les rédacteurs de ce guide

Christian Barth

Jean Burget

Jean-Claude Hatterer

François Pelissier

Michèle Riesbeck

QR code site



SOMMAIRE

- 4 Le maintien à domicile
- 5 Les soins infirmiers
- 7 Le matériel médical et les prothèses
- 8 Les aides au maintien à domicile
- 9 UTAMS - DAC - APA
- 10 Accueil de jour et services d'hébergements
- 12 La rééducation fonctionnelle - A domicile
- 13 **L'annuaire des services à la personne**
- 21 **Le carnet d'adresses médical**
Médecin - Pharmacien - Infirmier(e) - Dentiste...
- 25 Le handicap
- 29 Le volet social
- 30 Addictions et écoute
- 31 Volet social
- 32 Seniors et santé
- 33 Aide administrative, Banque & Assurances, Immobilier
- 34 La personne de confiance et les directives anticipées
- 35 Protection juridique
- 36 Le soutien aux aidants
- 38 La prévention des risques domestiques
- 39 La prévention liée à la dépendance
- 40 Le diabète
- 41 Accompagner
- 42 Utile
- 44 Les numéros d'urgence



**EN SEMAINE
APRÈS 20H**

LE WEEK-END

UN JOUR FÉRIÉ

**VOTRE NUMERO DE MÉDECIN
GÉNÉRALISTE DE GARDE**

116.117
APPEL GRATUIT

En cas d'urgence vitale
appelez le 15

Pour les personnes qui présentent des difficultés financières et qui ont besoin d'appareillages onéreux tels que prothèses auditives, visuelles ou dentaires, vous pouvez vous adresser directement à l'UTAMS : cf page 25.



Région Molsheim

1 Avenue de la Gare - 67120 Molsheim

Tél. : 03 88 04 30 30

Région Wasselonne

54 Rue Général de Gaulle - 67310 Wasselonne

Tél. : 03 88 37 82 80

courriel : 33029@cic.fr

Le maintien à domicile

Les Professionnels de Santé libéraux

Le GEF de la vallée de la Mossig défend le maintien à domicile des personnes âgées et (ou) dépendantes, ainsi que des personnes en fin de vie.

Nous estimons en effet que le milieu familial reste le milieu idéal de soins pour ces personnes qui souhaitent le plus souvent être maintenues dans leur cadre de vie habituel le plus longtemps possible, voire jusqu'à la fin naturelle de leurs jours. Pour cela nous estimons qu'un certain nombre de moyens sont nécessaires, moyens que l'ensemble des professionnels du soin essaient d'apporter en les optimisant.

Dans le cadre de l'exercice libéral, il revient au médecin traitant d'organiser les soins et de coordonner les différents intervenants auprès de leur patient, infirmiers, kinés, pharmacien, pour l'essentiel, et ce dans le respect du libre choix des intervenants par le patient.

Ce libre choix reste l'un des principaux piliers de l'exercice libéral. Il est fondamental, tant pour les professionnels de santé que pour les patients, car il est garant de soins de qualité, et d'une relation soignant / soigné individualisée et confidentielle.



Il respecte l'autonomie du patient. Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper les différents acteurs de soins qui peuvent intervenir auprès de vous, en fonction de vos besoins.

Cette offre de soins est coordonnée par votre médecin traitant auquel vous pouvez vous adresser en toute confiance et confidentialité. Il saura prescrire les soins nécessaires et les mieux adaptés à votre état de santé. Il saura vous indiquer les démarches à effectuer et assurera votre suivi médical, proposant, si nécessaire une hospitalisation. La liste complète des professionnels libéraux de santé de votre secteur, qu'ils fassent partie ou non du GEF, vous est proposée en milieu de carnet. N'hésitez pas à la consulter.

EN SAVOIR + www.proxi-sante.org



Les professionnels libéraux de la santé du GEF de la vallée de la Mossig et environs assurent quotidiennement les missions de soins et d'aide auprès de la population locale et assure ainsi le maintien à domicile de ses patients.



MEDECIN INFIRMIER(e) PHARMACIEN DENTISTE KINÉSI THERAPEUTE LABORATOIRE D'ANALYSES



et aussi spécialistes sage-femmes orthophonistes ambulanciers...

Les soins infirmiers

Les soins sont assurés par les infirmiers libéraux au domicile du patient, ou au cabinet de soins, sur prescription médicale exclusivement. Le patient a le libre choix de son infirmier-ère. Cette liberté est fondamentale, tant pour les professionnels que pour les patients car elle est la garante de soins de qualité. Le patient n'a à subir dans son choix ni la pression d'un quelconque service hospitalier, ni celle d'un prescripteur éventuel, fût-il son médecin traitant.

L'infirmier est soumis au respect du secret professionnel. La relation soignant/soigné est individualisée et confidentielle. Dans notre secteur, nous disposons d'un nombre suffisant d'infirmiers libéraux capables d'assurer la totalité et la diversité des soins proposés à domicile, évitant ainsi bien souvent une hospitalisation.

Cette alternative à l'hospitalisation permet aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, de continuer à vivre dans leur cadre familial, évitant ainsi un déracinement néfaste. Cette solution est par ailleurs moins onéreuse et plus humaine.

Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper au sein d'une association les acteurs de soins qui interviennent au domicile du patient, assurant ainsi une meilleure communication et coordination de soins, un fonctionnement cohérent et complémentaire bienvenu lorsque surgissent des problèmes ou des complications dans la prise en charge des malades.

L'infirmier à domicile est capable d'assurer les soins de base : injections, pansements, prises de sang, toilette..., et les soins plus technique : perfusion, nutri-pompe, pompe à morphine, dialyse, pansement sous aspiration continue... comme dans un service hospitalier.



Pour certains soins techniques nécessitant le recours à un matériel spécifique, l'infirmier libéral travaille en coordination avec un service d'hospitalisation à domicile permettant de soulager patient et famille par une prise en charge globale et une surveillance 24h/24, tout comme dans un service hospitalier.

L'infirmier libéral travaille aussi en collaboration avec divers réseaux thématiques assurant sa formation dans les divers domaines du soin : pathologies cardio-vasculaires, diabète, gérontologie, asthme, traitement de la douleur et soins palliatifs..., ainsi qu'avec les prestataires de service. Les infirmiers libéraux se forment régulièrement aux nouvelles techniques de soins et à la manipulation de nouveaux matériels. L'infirmier libéral, outre son rôle premier de soignant, a également un rôle d'éducation et de prévention auprès du patient et de sa famille. Les conseils prodigués le sont autant en matière de santé que d'aménagement du lieu de vie et de nutrition, afin de faciliter la prise en charge quotidienne.

L'infirmier libéral est bien souvent le premier confident lors d'une modification de l'état de santé de son patient. Il joue alors un rôle de sentinelle, faisant appel au médecin traitant en cas de besoin.



ALSAVERT
L'entreprise du paysage
Tél. 03 88 38 25 35

**CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS – ENTRETIEN**

**ESPACE BIEN-ÊTRE : PISCINE, SPA,
SAUNA, HAMMAM**

1 Route de Flexbourg 67310 BERGBIETEN
Site web : <http://www.alsavert.com>





Votre pharmacien

un professionnel de santé à votre écoute !

Médicament

Allopathie

Homéopathie,

Phytothérapie

Herboristerie

Matériel orthopédique

Petit appareillage

Matériel médico-chirurgical

location/vente

Articles pour incontinence

Appareillage pour personne
en état de handicap

Aide au maintien à domicile

Hospitalisation à domicile

Oxygénothérapie

Vétérinaire

Conseils en diététique

Conseils Covid-19

Vaccinations

Dépistages

VOTRE PHARMACIEN

PARTENAIRE

Voir page 18 et page 24

Votre santé, c'est notre métier !

Appareillages & prothèses



Appareillages - Prothèses Matériel médical - Incontinence

Votre pharmacien, un professionnel du médicament en allopathie, homéopathie, phytothérapie, vétérinaire. Votre pharmacien, un professionnel à votre écoute, vous propose :

Fauteuils roulants et aides à la marche : les pharmaciens du secteur vous proposent une large gamme de produits adaptés tels que les cannes, les déambulateurs, fauteuils roulants disponibles à l'achat ou à la location.

Aides au maintien à domicile : Lits médicaux, matelas anti-escarres, soulève-malade, chaise percée, rehausse WC, table de malade, couverts ergonomiques, barre de

maintien, matériel de perfusion, pompe à morphine, nutripompe...

Hospitalisation à domicile : mise en place du matériel nécessaire dès la sortie de l'hôpital et livraison des médicaments. Coordination avec les autres professionnels de santé afin d'améliorer le maintien à domicile. Votre pharmacien peut participer à l'aménagement du domicile (salle de bain, chambre, pièce de vie).

Contention veineuse : chaussettes, bas, collants (standard ou sur mesure).

Orthèses et prothèses : ceintures lombaires et abdominales, chevillères, genouillères, collier cervical, attelles de poignet, prothèses mammaires.

Incontinence : un large choix adapté à chaque patient vous est proposé, ainsi que des échantillons.

Compléments nutritionnels : un large choix de compléments nutritionnels remboursés est disponible (produits lactés ou sans lactose, pour diabétiques et personnes dénutries).

L'oxygénothérapie à domicile peut être mise à disposition par votre pharmacien. Appareil de mesure et de diagnostic : lecteur de glycémie, tensiomètre, thermomètre.

Semelles orthopédiques : un produit sur mesure et adapté à vos besoins.

N'hésitez pas à **demandez conseil à votre pharmacien**.



BIEN-ÊTRE À LA MAISON

HYGIÈNE ET SOIN

LITIERE ERGONOMIQUE

Médical'Isle est spécialisé dans la location et la vente de matériel médical et de confort pour le maintien à domicile. Entretien, réparation et SAV assurés. Gamme complète pour l'hygiène et l'incontinence. Le service en + : Évaluation gratuite à domicile, Formation et Livraison.

CHEZ MÉDICAL'ISLE LE SUR-MESURE EN ORTHOPÉDIE C'EST POUR TOUT LE MONDE

Service Orthopédie à Marlenheim sur rdv via Doctolib : recherche sur : «Lionel Unterreiner-Rizzo»

SUR-MESURE

- Ceintures
- Corssets thermoformés
- Orthèses de poignet

SEMELLES ORTHOPÉDIQUES

Process par éléments après empreinte



RDV sur
Doctolib
Lionel
Unterreiner-Rizzo



CHAUSSETTES, BAS, COLLANTS DE CONTENTION :

- homme ou femme
- esthétiques
- agréables à porter
- coton, bambou, lin
- adaptés à votre morphologie

CHAUSSURES ET CHAUSSONS CONFORT OU CHUIT

Retrouvez une gamme complète dans votre magasin



Chevillères - Genouillères - Ceintures lombaire

PROTHÈSE MAMMAIRE

- Prothèse mammaire externe
- Soutiens-gorge
- Maillots de bain
- Compression pour lymphoedème



Médical'Isle Marlenheim

☎ 03 88 04 72 85

✉ laure.unterreiner@medicalisle.com

68 rue du Général de Gaulle
67520 Marlenheim
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et samedi de 9h à 12h.

Médical'Isle Wasselonne

☎ 03 67 34 15 50

NOUVEAU
À WASSELONNE

2 Place du Marché
67310 Wasselonne
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le samedi.

Notre boutique en ligne : www.marlenheim.medicalisle.fr

La santé à domicile

Aides au maintien à domicile

Les services à la personne

Une gamme complète de services est proposée : aide à domicile pour le ménage, repassage, aide aux courses, téléassistance, aide à la préparation des repas, travaux de jardinage... vous trouverez les informations concernant les services à la personne et aides au maintien à domicile dans le répertoire des aides au maintien à domicile, pages suivantes...

La Téléalarme Le système de téléalarme se compose d'un petit médaillon émetteur porté autour du cou ou au poignet, qui permet de déclencher un dispositif d'alarme. Une simple pression sur le bouton d'appel alerte directement, 24h/24, un centre d'écoute.

En cas de besoin, ce centre fera intervenir, soit la ou les personnes de votre choix que vous aurez pris soin de lui indiquer (telles qu'un membre de votre famille ou un voisin), soit un service de secours (médecin ou pompiers). Les utilisateurs de ce service règlent un forfait mensuel d'abonnement auquel la Collectivité Européenne d'Alsace ou certaines caisses de retraite ou assurances peuvent contribuer selon vos contrats ou votre situation. Ce système est un moyen de sécuriser le maintien à domicile.

Ce service est rendu par :

➔ Localement :

- **Les banques et assurances,**
- **ABRAPA** 92 Grand'rue - 67700 Saverne
☎ **03 88 91 68 97**
- **MEDICAL-ISLE** 68 rue du Gén De Gaulle - 67520 MARLENHEIM
☎ **03 88 04 72 85**
- **MEDICAL-ISLE** 2 pl. Marché - 67310 WASSELONNE
☎ **03 67 34 15 50**
- **ASU Médical** cdestres@asu-medical.fr
☎ **07 88 55 76 27**
- **SERVIR** : assistance aux personnes isolées et/ou âgées.
4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
☎ **03 88 47 94 00**
- Chez votre pharmacien habituel



EN SAVOIR + www.proxi-sante.org

AIDE À DOMICILE

Un accompagnement pour faciliter votre quotidien



- > Aide à la personne
- > Entretien du logement et du linge

PORTAGE DE REPAS

Des repas équilibrés livrés chez vous



- > Menus classiques ou adaptés
- > Diabétique, sans sel, sans sucre, sans allergènes, mixés

TÉLÉASSISTANCE

La sérénité à portée de main



- > Sécurisation 24h/24
- > À domicile ou en extérieur



03 88 21 30 21
www.abrapa.asso.fr



Aides financières possibles et crédit d'impôt, demandez-nous !

Lieu d'accueil et d'information dans le domaine gérontologique et du handicap, l'UTAMS est aussi une structure de proximité, d'information et d'orientation unique et gratuite pour les séniors ou personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, leur entourage et les professionnels de la santé. Il informe, oriente les personnes vers les aides et services dont elles ont besoin. Au service des aidants familiaux et de tous les professionnels intervenant dans le domaine gérontologique, le guichet organise des réunions d'information, favorise les échanges et le partage des expériences. Il propose des séances d'information sur les dispositifs du maintien à domicile... jusqu'au placement à l'EHPAD, aux aidants familiaux. Il mobilise et coordonne les intervenants afin de proposer aux personnes des solutions adaptées à leurs besoins en fonction de la situation spécifique de chaque personne.



➔ **Lieu d'accueil et d'information dans le champ gérontologique et du handicap**

UTAMS TERRITOIRE OUEST - SAVERNE
Mme Laetitia GLASSER

39 rue de Dettwiller 67700 Saverne
☎ **03 68 33 87 00** Accueil sur rendez-vous

➔ **Le plus proche : UTAMS SUD - MOLSHEIM**

Mme Sandrine HENRY
16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 89 00**

A savoir : les secrétaires médico-sociales des centres médico-sociaux (CMS) assurent la première information.

Le dispositif d'appui à la coordination (DAC).

Depuis le 1er janvier 2023, les missions des MAIA et de la PRAG (Plateforme Régionale d'Appui aux médecins Généralistes) ont été reprises par le DAC Alsace, Dispositif d'Appui à la Coordination ; néanmoins les missions des MAIA persistent pendant quelques mois.

Trois missions socle : **Assurer un appui aux professionnels.** Apporter une réponse globale ou demande d'appui des professionnels, en accord et en concertation avec le médecin traitant : accueil, analyse de la situation, orientation, mise en relation, évaluation, planification de prise en charge, suivi ; **Accompagner les usagers.** Assurer une mise en relation / orientation externe vers les structures et services ad hoc du territoire ; **Participer à la coordination territoriale** entre les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, et les structures. Favoriser l'interconnaissance, participation aux instances territoriale, mettre en place des outils partagés.

➔ ☎ **0 367 300 367**
contact@dac.alsace

➔ MAIA de Molsheim - ☎ **03 68 33 81 80**
maia.molsheimschirmeck@bas-rhin.fr

➔ Maia de Saverne - ☎ **03 69 33 20 57**
maia.saverne@bas-rhin.fr

L'APA

La Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement réforme principalement, et à juste titre, le cadre juridique des établissements et services accueillant des personnes âgées dépendantes.

Une personne âgée de plus de 60 ans peut bénéficier de l'Allocation personnalisée d'autonomie dès lors qu'elle présente un certain degré de perte d'autonomie. Peuvent ainsi prétendre au bénéfice de cette prestation les personnes classées en GIR 1 à 4 (Le GIR 1 correspondant à la perte d'autonomie la plus importante). Si GIR 1 ou 2, ma CMI est accordée d'office. L'APA, versée par la CEA, permet de financer un certain nombre d'aides : le recours à une aide à domicile, participer au financement pour l'intervention d'un prestataire, les frais de portage de repas, le service de télé-assistance, la prise en charge en accueil de jour, de l'hébergement temporaire, le matériel d'incontinence ou l'aide technique à l'adaptation d'un logement. L'APA est accordée quel que soit le niveau de ressources, mais son montant est calculé en fonction des revenus dont dispose la personne.

NOTA : il n'y a pas de récupération des sommes versées par l'APA lors d'une succession.

Le dossier de demande d'APA peut être retiré auprès du centre médico-social proche de chez vous, de la CEA, dans certaines mairies ou en ligne sur le site de la CEA. L'évaluation de la dépendance est réalisée par un travailleur social de la CEA. Le plan d'aide est révisable en cas d'aggravation de la dépendance.

Renseignements :

➔ **UTAMS - OUEST bureau d'accueil**
39 rue de Dettwiller 67700 Saverne
☎ **03 69 33 20 00**

UTAMS SUD - MOLSHEIM
16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 89 00**

➔ Centre Médico-Social de Wasselonne
26 rue de la Gare 67310 Wasselonne
☎ **03 69 33 21 50**

➔ Centre Médico-Social de Molsheim
16 rue Romazzotti 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 89 00**

➔ Centre Médico-Social de Truchtersheim :
Maison de services Le Trèfle
☎ **03 69 33 20 00**

Accueil - Hébergements

Il existe différentes solutions d'hébergement intermédiaire pour personnes âgées et/ou dépendantes. Des réponses adaptées à chaque situation particulière peuvent être trouvées à proximité.

L'accueil de jour

La personne, présentant des troubles des fonctions supérieures de type maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, est prise en charge durant la journée grâce à des activités qui l'occupe et la stimule, 2 à 3 fois par semaine. L'accueil de jour est l'une des principales soupapes permettant à la famille de « souffler ». Prise en charge : APA.

- ➔ Maison de retraite STIFT ☎ 03 88 59 32 38
5 Allée Ste-Famille Marlenheim - 12 places
- ➔ Maison de retraite SAREPTA ☎ 03 88 47 94 30
4 rue Luther 67120 Dorslisheim - 14 places

L'hôpital de jour

L'accueil quotidien - Hôpital de jour

Il permet de réaliser un bilan ou une évaluation de troubles de la mémoire ou de troubles psychologiques sur prescription médicale. Il comprend une équipe pluri-disciplinaire composée de médecin, infirmière, aide-soignant, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue et travailleur social. Prise en charge : assurance maladie.

- ➔ Saverne ☎ 03 88 71 66 92
> HdJ gériatrique
☎ 03 88 02 13 70
> HdJ personnes âgées
- ➔ Molsheim ☎ 03 88 49 71 94
> HdJ gériatrique

Une Résidence pour personnes âgées à Wasselonne publi-reportage

Située dans un endroit calme à proximité d'un grand parc, la RESIDENCE RENE HUG, spécialement étudiée pour accueillir des personnes âgées, comprend 41 logements adaptés, essentiellement des studios proposés en location. Elle dispose en outre une salle commune avec bibliothèque, TV, jeux. La Résidence est réservée aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées. Des animations sont organisées périodiquement.

- ➔ Mairie de Wasselonne ☎ 03 88 59 12 12



Les hébergements

Les services de moyen séjour ou services de soins de suite - SSR

L'admission dans ce type d'établissement fait suite à une hospitalisation « classique » en court séjour, en attendant le retour à domicile dans de meilleures conditions, ou peut être réalisée par le médecin traitant pour permettre d'entreprendre un bilan de maladie ou garder sous surveillance une personne. Prise en charge : assurance maladie.

- ➔ Hôpital de Molsheim - 5 cour des Chartreux
67120 Molsheim ☎ 03 88 49 70 71
Capacité : 30 lits.

L'hébergement temporaire

Il constitue également une solution permettant à la famille de « souffler ». La durée du séjour est au maximum de 90 jours (participation selon ressources maxi. 30 jours) annuellement, avec une prise en charge possible à travers l'APA (vérifiez auprès des services de la Collectivité Européenne d'Alsace).

- Marlenheim ☎ 03 88 04 10 10 - 3 lits
- Willgottheim ☎ 03 88 04 03 33 - 2 lits
- Dorslisheim ☎ 03 88 47 94 30 - 7 lits

L'hébergement temporaire d'urgence

Cette forme d'hébergement constitue une véritable solution face aux imprévus ! Il répond à une situation d'urgence ou de crise pour l'aidant ou l'aidé.

- Hôpital de Bouxwiller : 1 place
- EHPAD de Strasbourg - Cronembourg
- Maison Bethlehem, Clair Séjour - 1 place
- EHPAD Résidence du Parc de Lingolsheim : 1 place

L'hébergement définitif : EHPAD et USLD

EHPAD est une autre appellation pour les maisons de retraite (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Concerne les personnes de plus de 60 ans. Lorsque la personne de plus de 60 ans présente une certaine dépendance (déterminée par la grille AGGIR – voir la rubrique APA), elle réside en EHPAD dont par ex. les unités Alzheimer. Lorsque la personne a perdu son autonomie et dont l'état nécessite une surveillance et des soins médicaux constants, elle réside dans une unité de soins de longue durée (USLD). Prise en charge : APA.

USLD Saverne ☎ **03 88 71 66 04**
Capacité : 30 lits + 88 en EHPAD

USLD Molsheim ☎ **03 88 49 70 72**
ou **03 88 49 70 78**
Capacité : 30 lits. + 164 en EHPAD

EHPAD* Marlenheim - STIFT ☎ **03 88 04 10 10**
Capacité : 74 lits.

EHPAD* Wasselonne ☎ **03 88 59 12 59**
Capacité : 106 lits.

EHPAD* Willgottheim ☎ **03 88 04 03 33**
Capacité : 60 lits.

EHPAD* Hochfelden ☎ **03 88 91 98 58**
Capacité : 60 lits

EHPAD* Truchtersheim ☎ **03 88 68 75 80**
Capacité : 56 lits

La demande d'admission

La demande d'admission des hébergements se fait en remplissant un dossier sur ViaTrajectoire **avec l'aide de votre médecin traitant** qui remplit le certificat médical en ligne.

➔ www.viatrajectoire.fr

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose une aide à l'orientation personnalisée. Les domaines couverts actuellement sont les Soins de Suite et de Réadaptation, les Unités de Soins Palliatifs, l'Hospitalisation à Domicile, les Unités de Soins de Longue Durée, les structures d'hébergement pour personnes âgées ainsi que les services et structures destinés aux personnes en situation de handicap.

Accueil travailleur en situation de handicap

➔ **Foyer d'Accueil Spécialisé LA LICORNE**
18 rue de Haguenau 67700 Saverne
☎ **03 88 02 19 09** - Capacité : 15 places

➔ **Foyer d'hébergement LE RENNWEG**
2 rue du Maréchal Clarke 67700 Saverne
☎ **03 88 91 00 31** - Capacité : 19 places

➔ **Foyer Siméon SAREPTA**
4 rue Luther, 67120 Dorslisheim
☎ **03 88 47 94 30** - Capacité : 17 places

Obtenir le statut de travailleur en situation de handicap. Après dépôt du dossier auprès de la MDPH, la commission (CDAPH) se prononcera sur la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

Les unités Alzheimer

Accueil en unité protégée au sein d'un EHPAD de personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

➔ **Maison de retraite du STIFT**
5 Allée Ste-Famille MARLENHEIM
☎ **03 88 04 10 10** Capacité : 14 lits

➔ **Maison de retraite SAREPTA**
4 rue Luther - 67120 DORLSHEIM
☎ **03 88 47 94 30**
Capacité : 24 lits en hébergement permanent
et 6 lits d'hébergement temporaire

➔ **Maison de retraite du Krumbruechel**
51 rue de Dachstein - 67120 MOLSHEIM
☎ **03 88 49 77 31** - Capacité : 16 lits

➔ **Maison de retraite Schauenburg**
3 rue de l'hôpital 67270 HOCHFELDEN
☎ **03 88 91 98 58** - Capacité : 30 lits

➔ **Maison de retraite Lendenhof**
4 rue de la gendarmerie 67370 TRUCHTERSHEIM
☎ **08 05 29 17 00**
Capacité : 26 lits en hébergement permanent
et 2 lits d'hébergement temporaire

➔ **EHPAD Molsheim**
☎ **03 88 49 77 30** - Capacité : 16 lits

➔ **EHPAD Home Saint-Joseph**
39 rue Ballerich - 67440 THAL-MARMOUTIER
☎ **03 88 91 22 40** - Capacité : 12 lits

➔ **EHPAD Korian Les rives de la Zorn**
38 Rue du 19 Novembre - 67700 SAVERNE
☎ **03 88 00 88 50** - Capacité : 28 lits

La rééducation fonctionnelle

Votre kinésithérapeute vous accompagne tout au long de votre vie pour prévenir, réduire ou compenser les déficiences du corps, afin d'optimiser votre forme physique et/ou de minimiser le handicap.

Le kiné intervient dans les différents domaines, par le massage, la physiothérapie et la rééducation. Après une blessure et dans le cadre d'une intervention chirurgicale, il vous aide, entre autres, à calmer la douleur, à récupérer liberté de mouvement, force et réflexes, et à prévenir la récurrence. Le kiné prend en charge les maladies rhumatismales. Il détecte les troubles de la posture, les déséquilibres du corps, vous aide à y remédier, trouve des solutions pour calmer la douleur et pour éviter toute aggravation.

Votre kiné vous accompagne également dans les affections neurologiques tels que l'hémiplégie, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques..., les affections respiratoires telles que la bronchite ou l'asthme..., ou les affections sphinctériennes telles que l'incontinence urinaire... Le kiné aide les personnes âgées ou en situation de handicap à conserver leur autonomie, grâce à un suivi régulier. La prévention des chutes fait partie intégrante du



travail quotidien du kinésithérapeute. Le kiné détecte de façon précoce les troubles pouvant conduire à la chute, propose des exercices visant à rétablir la force, l'équilibre, la vigilance, et accompagne la personne ayant chuté dans sa convalescence de façon à retrouver une autonomie et à prévenir la récurrence. Votre kinésithérapeute est aussi votre partenaire de remise en forme : il vous conseille dans votre pratique sportive et professionnelle, afin de préserver votre corps et d'en profiter plus longtemps. Il est soumis au secret professionnel, et vous pouvez à ce titre lui confier vos soucis de santé en toute confiance. Il saura vous conseiller et vous orienter.

A domicile

Les soins sont principalement assurés par les infirmiers(ères) sur prescription médicale, ainsi que par un certain nombre de structures s'étant depuis peu développées.

SPASAD

Le service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile à pour mission d'améliorer la coordination à domicile des intervenants de soin et d'aide à la vie quotidienne afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. L'équipe équilibre propose des actions de prévention gratuites auprès des personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiant des services du SPASAD.

L'équipe équilibre propose :

- des **évaluations spécialisées** sur la plan de la diététique, ou l'évaluation des risques à domicile ;
- des **conseils pratiques et individualisés** ainsi qu'un accompagnement à leur mise en oeuvre ;
- des **actions collectives** avec l'intervention de différents professionnels accompagnant le groupe.

Ces conseils ont pour objectif de préserver l'autonomie des usagers à domicile.

➔ SPASAD de Molsheim

5 cour des Chartreux 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 71 90

esa.ssiad.molsheim@gmail.com

Les HAD - Hospitalisation A Domicile, concernent les soins les plus lourds nécessitant du matériel ou des médicaments normalement réservés à l'hôpital mais réalisés par l'infirmier-ère habituel-le du patient.

➔ HAD NORD ALSACE

Clinique Saint-François 22 brd Maréchal de Lattre de Tassigny 67500 HAGUENAU

☎ 03 88 90 71 71

➔ AURAL

5 r Henri Bergson 67200 STRASBOURG

☎ 03 88 10 48 10

Les SSIAD - Le service de soins infirmiers à domicile est une structure dont le but est de prodiguer des soins à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes handicapées ou présentant une maladie chronique invalidante. Les soins d'hygiène et de nursing sont réalisés par des aides-soignants ; lorsque des soins techniques sont nécessaires, il est fait appel à une infirmière libérale au libre choix du patient.

Wasselonne ➔ SSIAD ESA Saverne

41 rue Saint-Nicolas - 67700 Saverne

☎ 03 88 91 82 44

ssiad.saverne@wanadoo.fr

Marlenheim ➔ SSIAD ESA Molsheim

5 cour des Chartreux 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 71 90

ssiad@hospital-molsheim.fr

les aides au maintien à domicile

ACCESSIBILITE

AEF

☎ 03 88 62 18 42 contact@aef-mobilite.com
accessibilité – élévateurs – monte-escaliers

45 A rue du Général Leclerc - 67210 OBERNAL
www.aef-mobilite.com

ACCOMPAGNEMENTS EXTERIEUR

SERVIR PRO

☎ 03 88 47 94 00 fax 0388 38 23 50
Visites médicales, Aide aux courses

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

ACCOMPAGNEMENT RECONSTRUCTION DE VIE

«du corps à l'âme» ORTHOBIONOMIE - CONSEIL EN FLEURS DE BACH

Sur Marlenheim Wasselonne à domicile ou cabinet sur Strasbourg, sur rendez-vous ☎ 06 42 37 58 20 cognato.bertrand@gmail.com
Mal-être, douleurs, HPI, deuil ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement holistique pour votre reconstruction de vie.

ADAPTATION PMR

USCHÉ SANITAIRE voir page 19

☎ 06 08 09 68 99 usche.sanitaire@gmail.com

rue Principale - 67310 COSSWILLER
www.usche.fr

ADAPTATION VEHICULE POUR HANDICAPES

KEMPF EQUIPEMENT

☎ 03 88 04 28 10 fax 03 88 04 26 75

1 rue Ettore BUGATTI - 67310 WASSELONNE
www.kempff.fr

AIDE A DOMICILE

ABRAPA SECTEUR SAVERNE voir page 8

☎ 03 88 91 68 97

41 rue St Nicolas - 67700 SAVERNE

ABRAPA SECTEUR MOLSHEIM voir page 8

☎ 03 88 38 65 16

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

AID'ADOMI

☎ 03 88 70 32 67

Service de proximité, prestations de ménage, repassage et jardinage.

2 A rue principale - 67440 DIMBSTHAL
contact@aid-adomi.fr www.aid-adomi.fr

AIDE AUX COURSES

SERVIR voir page 43

☎ 03 88 47 94 00 fax 03 88 38 23 50
Ménage, repassage...

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

AIDE AUX TACHES MENAGERE

SERVIR PLUS voir page 43

☎ 03 88 47 94 00
Ménage, repassage...

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

AID'ADOMI

☎ 03 88 70 32 67

Service de proximité, prestations de ménage, repassage et jardinage.

2 A rue principale - 67440 DIMBSTHAL
contact@aid-adomi.fr www.aid-adomi.fr

ALLAITEMENT

MEDICAL'ISLE voir page 7

☎ 03 88 04 72 85

68 rue du Général de gaulle - 67520 MARLENHEIM
www.medicaliste.com

MEDICAL'ISLE voir page 7

☎ 03 67 34 15 50

2 Place du Marché - 67310 WASSELONNE
www.medicaliste.com

AMBULANCE

AMBULANCES DE LA MOSSIG

☎ 03 88 871 719

9 rue Robert Minder ZA 67310 WASSELONNE

JUSSIEU SECOURS

☎ 03 88 87 54 87

20 route du Kronthal - 67520 MARLENHEIM
www.jussieu-secours.com

les aides au maintien à domicile

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour les urgences, tous les soirs, dimanches et jours fériés. La clinique assure un service de garde. Téléphonnez avant de venir !
Dr BASTIAN Rike et Pierre 19 rue du Vignoble - 67520 Marlenheim
☎ 03 88 87 77 57

Clinique vétérinaire des 1001 pattes 2 Rue de Neustrie, 67520 Marlenheim
☎ 03 88 48 89 80

Clinique Vétérinaire MD VET Dr DECOBERT François 12 rue Général de Gaulle - 67310 Wasselonne
☎ 03 88 87 19 09

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A DOMICILE

MON ASSISTANT ADMINISTRATIF A DOMICILE voir page 33 3 allée de l'Economie - 67370 WIWERSHEIM
☎ 06 79 94 91 68 monassistant@iwenner.com

SERVIR PLUS voir page 43 4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
☎ 03 88 47 94 00 contact@servirplus.com www.servirplus.com

ASSISTANCE INFORMATIQUE A DOMICILE

FORMATIC HÜSS  Mac et PC intervient à domicile sur le secteur Wasselonne-Marlenheim
☎ 06 42 37 58 20 formatichuss@gmail.com

ASSURANCES

GROUPAMA : 3 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR voir page 43

GROUPAMA Caisse locale Montagne et Vignoble 63 rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE
☎ 03 88 04 23 93 www.agences.groupama.fr

GROUPAMA Caisse locale du Kochersberg 67370 TRUCHTERSHEIM
☎ 03 88 69 77 22 www.agences.groupama.fr

GROUPAMA Caisse locale Marmoutier et environs 1 rue du Moulin 67700 SAVERNE
☎ 03 88 71 15 15 www.agences.groupama.fr

AUDITION

MAISON 23 voir page 44 Espace de santé Ellipse - 4 rue Griesmatt - 67520 MARLENHEIM
☎ 03 88 95 70 97 www.maison23.fr

MAISON 23 voir page 44 9 route de Strasbourg - 67310 WASELONNE
☎ 03 88 87 18 26 www.maison23.fr

AUDITION 2000 voir page 39 5 Place du Général Leclerc - 67310 WASELONNE
☎ 03 88 04 26 45 www.optic2000.com

BANQUE

CMPS - CREDIT MUTUEL DES PRO. DE LA SANTE 67 voir p 2 12 rue de La Haye - 67300 SCHILTIGHEIM
☎ 03 88 12 04 70 01910@creditmutuel.fr

CIC WASELONNE voir page 3 1 avenue de la Gare - 67310 WASELONNE
☎ 03 88 37 82 80 33029@cic.fr

BÉBÉ

MEDICAL'ISLE voir page 7 68 rue du Général de Gaulle - 67520 MARLENHEIM
☎ 03 88 04 72 85 www.medicalisle.com

MEDICAL'ISLE voir page 7 2 Place du Marché - 67310 WASELONNE
☎ 03 67 34 15 50 www.medicalisle.com voir espace de communication 4ème de couverture

BOUCHERIE

BOUCHERIE BURG siège voir page 18 63 rue du Général de Gaulle - 67520 MARLENHEIM
☎ 03 88 87 52 10 info@boucherie-charcuterie-burg.com www.boucherie-charcuterie-burg.com
Plat du jour - charcuterie maison - boudin alsacien

BOUCHERIE BURG WESTHOFFEN 11 rue de la Liberté - 67310 WESTHOFFEN
☎ 03 88 50 38 11 info@boucherie-charcuterie-burg.com www.boucherie-charcuterie-burg.com

BOUCHERIE BURG WASELONNE 47 rue du Gral de Gaulle 67310 WASELONNE
☎ 03 88 87 01 48 info@boucherie-charcuterie-burg.com www.boucherie-charcuterie-burg.com

BRICOLAGE

SERVIR PLUS voir page 43
☎ 03 88 47 94 00

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

CHAMBRE FUNÉRAIRE

POMPES FUNEBRES DE MARLENHEIM voir page 41
☎ 03 88 87 51 46

2 rue Château - 67520 MARLENHEIM
contact@pftarlenheim.fr www.pftarlenheim.fr

POMPES FUNEBRES TRITSCHLER voir page 41
☎ 03 88 87 04 97

1 impasse de la Manufacture - 67310 WASELONNE
contact@tritschler.fr www.tritschler.fr

CHAUFFAGISTE

L'ATELIER DU CHAUFFAGE
☎ 03 88 87 00 18

3 rue du Bubenstein - 67310 WASELONNE
www.atelier-chauffage.com

USCHÉ SANITAIRE
☎ 06 08 09 68 99 usche.sanitaire@gmail.com

rue Principale - 67310 COSSWILLER
www.usche.fr

COIFFURE A DOMICILE

IMAGINA'TIF
☎ 06 85 24 20 87

6 rue des Prés - 67310 COSSWILLER

MEL' COIF
☎ 06 09 76 28 32

2 rue principale - 67440 REUTENBOURG

COMBUSTIBLES LIVRES A DOMICILE

OSTERMANN SARL
☎ 03 88 87 09 01

16 rue du Ried - ZI du Ried - 67310 WASELONNE
ostermann.ed@wanadoo.fr

DETENTE BIEN ETRE REFLEXO TERAPHEUTE

CHRISTINE SCHIFLI
☎ 03 88 50 62 39 ☎ 06 09 95 57 48

16 Rue du Général Wurmser 67310 SCHARRACHBERGHEIM
c.sciffli@numericable.fr reflexologiealsace.com

DIETETIQUE

L'AVIS NATURE
☎ 03 88 04 27 01

20 Place du Marché, 67310 WASELONNE

LA MAISON VITALE - SUPERMARCHÉ BIO voir page 39
☎ 03 88 59 09 74

CC Elipse rue de la Grossmatt 67520 MARLENHEIM

ELECTROMENAGER - DEPANAGE

EUROPE TECHNOLOGIES
☎ 03 88 87 05 27 europetechnologies67310@orange.fr

48 rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE
www.procie-wasselonne.com

ENERGIES RENOUVELABLES

L'ATELIER DU CHAUFFAGE
☎ 03 88 87 00 18

3 rue du Bubenstein - 67310 WASELONNE
www.atelier-chauffage.com

ENTRETIEN ESPACES VERT

ALSAVERT voir page 5
☎ 03 88 38 25 35

1 rue de flexbourg - 67310 - BERGBIETEN
info@alsavert.com www.alsavert.com

LES NOUVEAUX PAYSAGISTES voir page 2
☎ 03 88 87 66 00 lnp@nouveaux-paysagistes.fr

4 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM
www.nouveaux-paysagistes.fr

ESPACE BIEN-ÊTRE

À FLEUR D'Ô
☎ 03 88 04 75 70

1b rue de l'hôpital - 67520 MARLENHEIM
https://institutafleurdo.fr

Afin de vous permettre de rester belle et sereine, beau et serein, prenez le temps d'une pause, la vôtre.

FLEURISTE

LA REINE DES PRES
☎ 03 88 87 17 63

RD 25 rte de Hohengoelt CC LECLERC - 67310 WASELONNE
reinedespres67@gmail.com

les aides au maintien à domicile

HANDICAP

CENTRE D'EXPOSITION PERMANENT CEP - CICAT [voir page 26](#)

Parc d'activités d' Eckbolsheim 2 evarist gallois - 67801 ECKBOLSHEIM
☎ 03 88 21 15 29

www.cep-cicat.com

IMMOBILIER

AGENCE IMMOBILIERE BOUR

☎ 03 88 87 01 36

8 rue du 23 Novembre - 67310 WASSELONNE

AGENCE IMMOBILIERE SCHWARTZ

☎ 03 88 87 05 02

80 rue du Général de Gaulle - 67310 WASSELONNE

AGNES ODRY IMMOBILIER [voir page 32](#)

☎ 07 84 92 26 47 ✉ contact@odry-immobilier.fr

11 rue des Cerises - 67520 NORDHEIM

www.odry-immobilier.fr

INFORMATIQUE

MSI ALSACE [voir page 37](#)

☎ 03 88 73 81 25 contact@msialsace.fr
vente de matériel, dépannage, formation à domicile

18 bis rue de la République - 67340 OFWILLER

www.msi.alsace

MAS INFORMATIQUE

☎ 03 88 59 59 20 mas@mas-informatique.com

9 Rue des Landgraves - 67520 MARLENHEIM

www.mas-informatique.com

MICROSTARS

☎ 03 88 87 23 45 contact@microstars.fr

5 C Rue des Prés, 67520 Marlenheim

www.microstars.fr

INSTITUT DE BEAUTÉ

A FLEUR d' O

☎ 03 88 04 75 70

1B rue de l'Hôpital - 67520 MARLENHEIM

institutafleurdo.fr

JARDINAGE

SERVIR PLUS

☎ 03 88 47 94 00 fax 03 88 38 23 50

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

LINGERIE

BOUTIQUE IRENE

☎ 03 88 87 64 46

69 Rue du Général de Gaulle - 67520 MARLENHEIM
GRANDES TAILLES

MAGASIN DE PROXIMITÉ

CARREFOUR EXPRESS

☎ 03 88 48 35 20
livraison à domicile

3b rue de Romanswiller - 67310 WASSELONNE

MASSAGE BIEN-ETRE

«du corps à l'âme» ORTHOBIONOMIE

ou cabinet sur Strasbourg, sur rendez-vous ☎ 06 42 37 58 20
Mal-être, douleurs, HPI, deuil ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement holistique pour votre reconstruction de vie..

Sur Marlenheim Waselonne à domicile

cognato.bertrand@gmail.com

MATERIEL MEDICAL - MAINTIEN A DOMICILE

MEDICAL'ISLE [voir page 7](#)

☎ 03 88 04 72 85

68 rue du gal de gaulle - 67520 MARLENHEIM

www.medicalisle.com

MEDICAL'ISLE [voir page 7](#)

☎ 03 67 34 15 50

Matériel medical, incontinence

2 Place du Marché - 67310 WASSELONNE

www.medicalisle.com

ASU MEDICAL

☎ 07 88 55 76 27 cdestres@asu-medical.fr

4 rue de Lisbonne - 67170 BERNWILLER

www.asu-medical.fr

MENAGE - NETTOYAGE

FIN DES CORVEES [voir page 36](#)

☎ 07 51 67 63 18
Ménage, rangements

37c rue de Molsheim - 67120 SOULTZ-LES-BAINS

contact@findescorvees.fr

MONTE ESCALIERS - ELEVATEUR

AEF MOBILITE

☎ 03 88 62 18 42 contact@aef-mobilite.com
accessibilité – élévateurs – monte-escaliers

45 A rue du Général Leclerc - 67210 OBERNAI
www.aef-mobilite.com

MONUMENTS FUNERAIRES

RUSCHER MONUMENTS FUNÉRAIRES voir page 41

☎ 03 88 87 05 69

35 rue de la Gare - 67310 WASSELONNE
secretariat@rucher-funeraire.fr

MUTUELLE

GROUPAMA : 3 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR voir page 43

GROUPAMA Caisse locale Montagne et Vignole
☎ 03 88 04 23 93

63 rue du Général de Gaulle - 67310 WASSELONNE
www.agences.groupama.fr

GROUPAMA Caisse locale du Kochersberg
☎ 03 88 69 77 22

67370 TRUCHTERSHEIM
www.agences.groupama.fr

GROUPAMA Caisse locale Marmoutier et environs
☎ 03 88 71 15 15

1 rue du Moulin 67700 SAVERNE
www.agences.groupama.fr

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA) Guichet unique France Services - 33 rue Pins - 67310 WASSELONNE
☎ 03 88 64 74 46 franceservices@mossigvignoble.fr www.mossigvignoble.fr/maison-de-services-au-public/

NETTOYAGE D'ENTREPRISES

SERVIR PLUS voir page 43

☎ 03 88 47 94 00

Aide au maintien à domicile

1 chemin de Dorlisheim - 67129 MOLSHEIM
contact@servirplus.com www.servirplus.com

OPTICIEN

DENIS OPTIQUE voir page 2 Veille Permanente 24/24
☎ 03 88 876 565

72 rue du Général de Gaulle - 67520 MARLENHEIM
www.denis-optique.fr

MAISON 23 voir page 44

☎ 03 88 87 18 26

9 route de Strasbourg - 67310 Wasselonne
www.maison23.fr

OPTIC 2000 voir page 39

☎ 03 88 04 26 45

5 Place du Général Leclerc - 67310 WASSELONNE
www.optic2000.com

ORTOPEDE

MEDICAL'ISLE voir page 7

☎ 03 88 04 72 85

68 rue du gal de gaulle - 67520 MARLENHEIM
www.medicalisle.com

POUR MALVOYANTS OU AVEUGLES

CFLOU

☎ 03 88 01 24 55 - du lundi au vendredi 9h -12h & 14h 17h

Loupe agrandisseur, téléphone, horloge, lampe, santé - loisir, pour malvoyants et aveugles.

112 rue Principale - 67440 SCHWENHEIM

www.cflou.com

L'Étoile

HOSTELLERIE

WASSELONNE

www.hostellerie-etoile.com



LIVRAISON À DOMICILE
DE PLATS DU JOUR

Place du Général Leclerc - 67310 Wasselonne - Tél. : 03 88 87 03 02 - contact@hostellerie-etoile.com

les aides au maintien à domicile

PAYSAGISTE - TAILLE

ALSAVERT voir page 5

☎ 03 88 38 25 35 info@alsavert.com

1 rue de flexbourg - 67310 BERGBIETEN
www.alsavert.com

LES NOUVEAUX PAYSAGISTES voir couv 2

☎ 03 88 87 66 00 lnp@nouveaux-paysagistes.fr

4 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM
www.nouveaux-paysagistes.fr

PHARMACIE

PHARMACIE DE L'ANGE

☎ 03 88 87 51 03 Dès 02/2024 : 1 rue Griesmatt - 67520 MARLENHEIM pharmacieange@wanadoo.fr

PHARMACIE DE WESTHOFFEN

☎ 03 88 50 38 10 11 rue de Molsheim - 67310 WESTHOFFEN pharmaciedewesthoffen@gmail.com

PHARMACIE DU KOCHERSBERG

☎ 03 88 04 02 52 10 rue principale - 67310 WILLGOTTHEIM pharmaciedukochersberg@laposte.net

PHARMACIE DU LION

☎ 03 88 87 05 72 58 rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE pharmaciedulionw@gmail.com

PHARMACIE DU MARCHÉ

☎ 03 88 87 01 81 67 rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE pharmaciedumarche67310@gmail.com

PHARMACIE DE SOULTZ LES BAINS

☎ 03 88 38 33 31 9 Rue de Molsheim - 67120 SOULTZ-LES-BAINS

POMPES FUNEBRES

POMPES FUNEBRES DE MARLENHEIM voir page 41

☎ 03 88 87 51 46 2 rue Château - 67520 MARLENHEIM contact@pfmarlenheim.fr www.pfmarlenheim.fr

POMPES FUNEBRES TRITSCHLER voir page 41

☎ 03 88 87 04 97 1 impasse de la Manufacture - 67310 WASELONNE contact@tritschler.fr www.tritschler.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

ABRAPA SAVERNE voir page 8

☎ 03 88 91 68 97 92 Grand'rue 67700 SAVERNE

ABRAPA MOLSHEIM voir page 8

☎ 03 88 38 65 16 6 rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM

BOUCHERIE BURG voir ci-dessous

☎ 03 88 875 210 info@boucherie-charcuterie-burg.com www.boucherie-charcuterie-burg.com

Portage de repas à domicile sur Kirchheim, Marlenheim, Wasselonne, Westhoffen

HOSTELLERIE DE L'ETOILE voir page 17

☎ 03 88 87 03 02 contact@hostellerie-etoile.com Place du Général Leclerc - 67310 WASELONNE www.hostellerie-etoile.com

LE TRAITEUR DE LA SOMMERAU

☎ 03 88 71 45 70 2 rue de la Lumière - 67310 ALLENWILLER letraiteurdelasommerau@gmail.com

SERVIR - SERVIR PLUS voir page 43

☎ 03 88 47 94 00 4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM contact@servirplus.com www.servirplus.com

Livraison ou réalisation sur place.

Livraisons de plats du jour à domicile et de petites courses : boucherie - charcuterie - épicerie



Les menus de la semaine sont visibles sur notre site !

nous livrons à

- Kirchheim
- Marlenheim
- Wasselonne
- Westhoffen

servicecommercial@boucherie-charcuterie-burg.fr



www.boucherie-charcuterie-burg.com

BURG 63 rue du Général de Gaulle 67520 MARLENHEIM Tel. 03 88 87 52 10

POSTE - SERVICES SENIORS - VEILLER SUR LES PARENTS

LA POSTE - SERVICES SENIORS

☎ 0800 000 011 appel gratuit

67000 STRASBOURG

Veiller sur mes parents

RANGEMENT MAISON

FIN DES CORVEES voir page 36

☎ 07 51 67 63 18

Ménage, rangement de votre maison de la cave au grenier

37c rue de Molsheim - 67120 SOULTZ-LES-BAINS

contact@findescorvees.fr

REPASSAGE

AID'ADOMI

☎ 03 88 70 32 67

Service de proximité, prestations de ménage, repassage et jardinage.

2 A rue principale - 67440 DIMBSTHAL

contact@aid-adomi.fr

www.aid-adomi.fr

RESTAURANT + HOTEL

HOSTELLERIE REEB voir page 24

☎ 03 88 875 270

wasselonne.

info@hostellerie-reeb.fr

2 rue du docteur albert schweitzer - 67520 MARLENHEIM

www.hostellerie-reeb.fr

Partenaire du GEF de

HOSTELLERIE DE L'ETOILE voir page 17

☎ 03 88 87 03 02

Livraison de repas journalier.

Place du Général Leclerc - 67310 WASELONNE

www.hostellerie-etoile.com

SANITAIRE

USCHÉ SANITAIRE voir ci-dessous

☎ 06 08 09 68 99

Dépose baignoires - installation douche - pmr et wc sur-élevés.

usche.sanitaire@gmail.com

rue Principale - 67310 COSSWILLER

www.usche.fr

SERVICES A LA PERSONNE

ABRAPA SAVERNE voir page 8

☎ 03 88 91 68 97

92 Grand' rue 67700 SAVERNE

ABRAPA MOLSHEIM voir page 8

☎ 03 88 38 65 16

6 rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM

AID'ADOMI

☎ 03 88 70 32 67

Service de proximité, prestations de ménage, repassage et jardinage.

2 A rue principale - 67440 DIMBSTHAL

contact@aid-adomi.fr

www.aid-adomi.fr

SERVIR voir page 43

☎ 03 88 47 94 00 fax 0388 38 23 50

Ménage, repassage.....

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM

contact@servirplus.com

www.servirplus.com

SOPHROLOGIE

SOPHRO-HARMONIE-SL

☎ 06 31 95 21 54

Stress - Angoisses - insomnies ??? De l'enfant au sénior.

13 Rue des Cigognes - 67270 BOSSENDORF

sophro-harmonie-sl@gmail.com

www.sophro-harmonie-sl.fr



Usché SANITAIRE

Conception et rénovation de salle de bain
Travaux de plomberie et de chauffage

La confiance du travail de qualité



www.usche.fr

67310 COSSWILLER • usche.sanitaire@gmail.com

les aides au maintien à domicile

TAXI - VSL

TAXI ANNE-MARIE - AMO TAXI

☎ 06 61 815 706

4 rue de la Hofstatt - 67520 MARLENHEIM

JUSSIEU SERVICE

☎ 03 88 87 54 87

20 route du Kronthal - 67520 MARLENHEIM

www.jussieu-secours.com

TAXI PHILIPPE

☎ 06 77 85 78 18

4 Rue Des Coquelicots - 67310 WASELONNE

TAXI REBSTOCK YANNICK

☎ 03 88 708 802

taxi.yannick@free.fr

4a rue de Birkenwald - 67310 ALLENWILLER

06 32 515 711

TAXI CLAUDINE

☎ 06 07 32 55 87

29 rue du Général de Gaulle - 67520 KIRCHHEIM

TELE ASSISTANCE

ABRAPA SAVERNE

☎ 03 88 91 68 97

voir page 8

92 Grand'rue 67700 SAVERNE

ABRAPA MOLSHEIM

☎ 03 88 38 65 16

voir page 8

6 rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM

ASU MEDICAL

☎ 07 88 55 76 27

4 rue de Lisbonne - 67170 BERNWILLER

cdestres@asu-medical.fr

asu-medical.fr

MEDICAL'ISLE

☎ 03 88 04 72 85

voir page 7

68 rue du gal de gaulle - 67520 MARLENHEIM

www.medicalisle.com

MEDICAL'ISLE

☎ 03 67 34 15 50

voir page 7

2 Place du Marché - 67310 WASELONNE

www.medicalisle.com

Matériel medical, incontinence

SERVIR PLUS

☎ 03 88 47 94 00

voir page 43

4 rue Ernest Friederich - 67120 MOLSHEIM

contact@servirplus.com

www.servirplus.com

Veille Permanente 24/24

TRAITEUR

BOUCHERIE BURG

☎ 03 88 875 210

voir page 18

info@boucherie-charcuterie-burg.com

63 rue du Général de Gaulle - 67520 MARLENHEIM

www.boucherie-charcuterie-burg.com

Portage de repas à domicile sur Kirchheim, Marlenheim, Wasselonne, Westhoffen

HOSTELLERIE DE L'ETOILE

☎ 03 88 87 03 02

voir page 17

contact@hostellerie-etoile.com

Place du Général Leclerc - 67310 WASELONNE

www.hostellerie-etoile.com

Livraison de repas à domicile.

THIERRY REHM

☎ 03 88 87 24 33

3 rue du Sommerend 67310 WASELONNE

rehm.restauration.foiegras@wanadoo.fr

Traiteur événementiel - possibilité de livraison et de service à domicile.



bleu comm...
agence de communication
— imaginalsee —

Conseil en communication
Site internet de qualité
Print - Imprimés
Graphisme - Infographie
Marquage - grands formats
Marketing
Relation presse
événementiel - audiovisuel
Photographie d'entreprise
Formations Adobe

*plus de 27 années de
passion au service de
vos stratégies de
communication ...
Merci !*

6 rue du Bubenstein - 67310 WASELONNE - Tél. 03 88 22 00 77 - agence@bleucomm.fr

Carnet d'adresses du GEF

AMBULANCIER

JUSSIEU	20 route du Kronthal	MARLENHEIM	03 88 87 54 87
AMBULANCES DE LA MOSSIG	9 rue Robert Minder	WASELONNE	03 88 87 27 87

CHIRURGIEN-DENTISTE

CHASTAGNER Lucie	12 rue des Tilleuls	MARLENHEIM	03 88 04 13 14
CHRIST Martine	12 rue des Tilleuls	MARLENHEIM	03 88 04 13 14
DELDEMME Sophie	12 rue des Tilleuls	MARLENHEIM	03 88 04 13 14
SCHNEIDER Jean Brice	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 51 20
THOMASSIN Stéphanie	95 rue Principale	SCHARRACHBERGHEIM	03 88 50 67 95
MARCHAL Muriel	60A rue Principale	TRAENHEIM	03 88 50 37 28
CASPAR Hugues	1 rue de l'Hôpital	WASELONNE	03 88 87 40 04
CASPAR Catherine	1 rue de l'Hôpital	WASELONNE	03 88 87 40 04
CASPAR Benoist	1 rue de l'Hôpital	WASELONNE	03 88 87 40 04
KIEFFER Laura	1 rue de l'Hôpital	WASELONNE	03 88 87 40 04
SCHNEIDER Déborah	1 rue de l'Hôpital	WASELONNE	03 88 87 40 04
KURTZ Anthony	19 rue du Gal de Gaulle	WASELONNE	03 88 62 26 68
PRENEY-KURTZ Sarah	19 rue du Gal de Gaulle	WASELONNE	03 88 62 26 68
LALLOT Sandrine	15, rue de Romanswiller	WASELONNE	03 88 11 93 49
UMECKER Anne	15 rue de Romanswiller	WASELONNE	03 88 33 20 99
SANDRESCHI Frédéric	2 rue des Cerises	WESTHOFFEN	03 88 50 38 93
DOUCHE Tiphaine	2 rue des Cerises	WESTHOFFEN	03 88 50 38 93

DIÉTÉTICIENNE

KRENTZ Jessica	155a rue du Gal de Gaulle	WASELONNE	06 17 38 37 35
----------------	---------------------------	-----------	----------------

EDUCATRICE

BRICKA Christel	1 rue de la Source	SCHARRACHBERGHEIM	08 90 61 69 97
-----------------	--------------------	-------------------	----------------

INFIRMIER(E) LIBÉRAL(E)

KERN Nathalie	10 rue Abbé René Swedi	HOHENGOEFT	06 20 59 18 14
WAGNER Maëlle	10 rue Abbé René Swedi	HOHENGOEFT	06 71 86 44 62
RINN Carmen	10 route de Dahlenheim	KIRCHHEIM	06 80 52 70 46
HECKMANN Pauline	4 rue Schwartzach	KUTTOLSHEIM	06 43 14 04 38
SCHUB Florence	4 rue Schwartzach	KUTTOLSHEIM	06 43 14 04 38
HERRMANN Léa	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 68 78
QUIRIN Emilie	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 68 78
SCHOTT-HAGER Martine	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 68 78
WALTZER Sophie	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 68 78
MEISS Claude	2 rue du Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 87 67 67
GRUB Quentin	12 route des Nobles	NORDHEIM	06 71 37 99 24
PACLET Julie	5 route de Wasselonne	ROMANSWILLER	06 70 16 08 38
SCHNEIDER Ludovic	5 route de Wasselonne	ROMANSWILLER	06 70 16 08 38
HARTWEG Joelle	24 rue Froehn	SCHARRACHBERGHEIM	03 88 50 34 76
PETER Clarisse	24 rue Froehn	SCHARRACHBERGHEIM	03 88 50 34 76
GREVILLOT Julie	20 rue du Clocher	TRAENHEIM	06 98 92 47 00
LE GAC Maxime	20 rue du Clocher	TRAENHEIM	06 98 92 47 00
MARCILLY-ARVIS Geneviève	103 rue du Lieutenant Heyd	WANGEN	06 72 30 35 48
HEYD Mireille	45 route du Nideck	WANGENBOURG	06 78 84 33 29
KIEFFER Valérie	4 rue du Rocher blanc	WANGENBOURG	06 78 84 33 29
STERIJA Alexandre	4 rue du Rocher blanc	WANGENBOURG	06 78 84 33 29

INFO VITALE : Vous **devez avoir constamment votre Carte Vitale avec vous** pour toute intervention d'un professionnel de santé.

Carnet d'adresses du GEF

INFIRMIER(E) LIBÉRAL(E) ... SUITE

LEPITRE Marjorie	104 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 20 17 28
PINTO Anne	104 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 20 17 28
SALOME Marion	104 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 20 17 28
WILLRICH Valérie	104 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 20 17 28
LOISEAU Sonia	155 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	07 86 11 83 13
OTTO Mélanie	155 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	06 95 32 00 74
DUDEZAC Séverine	8 Place du Marché	WASSELONNE	06 71 15 98 20
MATTERN Céline	8 Place du Marché	WASSELONNE	06 18 03 56 35
REPIS Catherine	23a Place du Marché	WASSELONNE	07 70 24 38 24
SCHNEIDER Solange	23a Place du Marché	WASSELONNE	07 70 24 38 24
HILL Claudine	23b Place du Marché	WASSELONNE	03 88 87 03 08
HUBER Caroline	11a rue du Cannonier Corré	WASSELONNE	03 88 87 03 19
ARBARERI Joël	14 rue Staedtel	WESTHOFFEN	03 88 50 99 13
STAMM-HEIM Tania	14 rue Staedtel	WESTHOFFEN	03 88 50 99 13
DEBES Laetitia	8 rue des Semailles	WILLGOTTHEIM	03 88 69 98 74
HARTMANN Claudine	8 rue des Semailles	WILLGOTTHEIM	03 88 69 98 74

KINÉSITHÉRAPEUTE

REURE Stéphanie	13 rue du Diebach	COSSWILLER	06 80 94 98 61
BOUSSIN-KOCH Noémie	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
DELPHIN Jérôme	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
MENGUS-WURM Tania	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
MERCEY-LEHE Anne	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
WOERLY Christelle	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
JAMBOIS Maxime	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
JASKULSKI Pierre	23 rue de Dahlenheim	KIRCHHEIM	03 88 47 21 51
DISTEL Stéphanie	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
SENGEL Gilles	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
HIRSCHNER Laura	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
ANDRES Jennifer	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
ALLENBACH Jean	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
ESTNER Lisa	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
ELBEL Juliette	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 53 87
CAROUGE Julien	69 rue du Gal de Gaulle	MARLENHEIM	03 88 49 15 49
MARTINO Alessandro	69 rue du Gal de Gaulle	MARLENHEIM	03 88 49 15 49
WARD Mariou	69 rue du Gal de Gaulle	MARLENHEIM	03 88 49 15 49
KLEIN Alain	2 rue de l'Hôpital	MARLENHEIM	03 88 87 62 06
KLEIN Sarah	2 rue de l'Hôpital	MARLENHEIM	03 88 87 62 06
KARCHER Nelson	10 rue de l'Emetteur	NORDHEIM	03 88 97 51 37
JUNG Marion,	10 rue de l'Emetteur	NORDHEIM	03 88 97 51 37
CASPARD Arnaud	8 rue des Faisans	ROMANSWILLER	09 77 64 83 31
VONFELT Cécile	39 route du Panorama	WANGENBOURG	03 88 87 40 02
ZIEGELMEYER Chantal	2 rue Robert Minder	WASSELONNE	03 88 87 01 35
GILLIG Camille	2 rue Robert Minder	WASSELONNE	03 88 87 01 35
BURY Nathalie	2 rue Robert Minder	WASSELONNE	03 88 87 01 35
PFISTER Julie	2 rue Robert Minder	WASSELONNE	03 88 87 01 35
GRUNEISEN Cécile	109 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 84 18 67
WEINSANTO Hugo	109 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 84 18 67
LEHE Sandrine	109 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 84 18 67
SCHOTT Emmanuelle	2 Place du Gal Leclerc	WASSELONNE	03 88 87 00 70
ZINFOLLINO-WOURMS Lou	1A rue de la Gare	WASSELONNE	09 88 50 23 40
MEYER Caroline	42 rue de la Gloriette	WESTHOFFEN	06 49 54 20 44
KUGEL Sylvie	4 rue Staedtel	WESTHOFFEN	03 88 50 57 39
LITTEL-ZOTTNER Célia	2 rue de la Source	WILLGOTHEIM	03 88 37 88 09
BRANDSTETTER Cindy	2 rue de la Source	WILLGOTHEIM	03 88 37 88 09
KREMPS Alison	2 rue de la Source	WILLGOTHEIM	03 88 37 88 09
HOMSI Bassam	3 Place du curé Bertommé	WILLGOTHEIM	03 88 69 97 70
RANAIVOARIVÉLO Lila	3 Place du curé Bertommé	WILLGOTHEIM	03 88 69 97 70



LABO D'ANALYSE MEDICALE - LAM

Laboratoire B2A Marlenheim	1 rue Griesmatt - MARLENHEIM	03 88 87 62 22
SAULA Alexandre		
Laboratoire B2A Vosges	23 rue du Général de Gaulle - WASSELONNE	03 88 87 02 99
SAULA Alexandre	à partir de 2024 : nouvelle adresse : 18 route de Strasbourg - WASSELONNE	
Biogroup Laboratoire de la Mossig	3 rue du Général de Gaulle - WASSELONNE	03 67 34 12 40
HUCK Sébastien		

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

WERY Serge	2 rue du Néflier	BERGBIETEN	03 88 15 80 13
MATEI Diana	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 56 33
RIESBECK Michèle	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	09 67 48 30 03
RUFFENACH Olivier	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 77 77
SCHLEWITZ Thierry	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 52 11
VOELCKEL Matthieu	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 56 33
ROOS Séverine	3 rue du Mal Delattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 69 50 89
SOUIN Suzanne	3 rue du Mal Delattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 69 50 89
TOUBERT Thierry	2 rue du Mal Delattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 04 92 88
IFFRIG Jérôme	2 rue de la Mossig	ODRATZHEIM	03 88 50 01 42
SCHAEFFER Régis	2 rue de la Mossig	ODRATZHEIM	03 88 50 01 42
SCHMITT André	1 rue des Cormiers	ROMANSWILLER	03 88 87 07 44
BLANCK Thomas	10 Allée des Platanes	WASSELONNE	03 88 87 20 04
BRAHON David	19 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 06 20
DE GAIL Véronique	19 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 06 20
CLASS Bernard	17 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 09 69
PELISSIER François	1A Place de la Liberté	WASSELONNE	06 80 58 06 35
RICARDON Jean David	1 Cour du Château	WASSELONNE	03 88 87 03 83
BACHERT Emmanuel	4 Impasse du Soleil	WESTHOFFEN	03 88 50 50 50
HAEGELE Jacques	14 rue du Maire Jaegerschmidt	WESTHOFFEN	03 88 50 30 39
GANGLOFF Michel	42 rue Principale	WILLGOTTHEIM	03 88 69 96 96
SCHOENHENTZ Valérie	5 rue des Ecoles	WANGENBOURG	09 74 97 47 21

CARDIOLOGUE

KIMMERLE Laurent	9 B rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 00 20
------------------	------------------------------	------------	----------------

DERMATOLOGUE

FREYSZ Marie	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 97 28 79
SACHS-SCHICKELE Chloé	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 97 28 79
HUTHER Marine	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 97 28 79

OPHTALMOLOGUE

ELAHI Chahrokh	90 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 12 33
RAHIMIAN Olivier	90 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 12 33
CHIRILA Dana	90 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 12 33

ORTHOPHONISTE

EBERLIN-HOULLE M.Christ.	4 rue des Mirabelles	NORDHEIM	09 84 09 82 28
REGIN Tania	3 rue Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 18 71 39
VEIT Solène (sept. 2023)	3 rue Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	07 81 18 25 03
RUFFENACH Sandra	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 69 00
WERLING Chloé	12 rue Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 83 91 29
FALQUE Anaïs	12 rue Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 18 71 39
COMPAGNON Sixtine	12 rue Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	03 88 83 91 29
DARCEL Camille	11a rue Canonnier Corre	WASSELONNE	07 49 35 97 13
DRESSSEL Margaux	16 rue Jost	WASSELONNE	09 82 43 03 63

ORTHOPTISTE

LOUIS Sylvie	90 rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	06 23 19 72 20
--------------	-------------------------	------------	----------------

ORTHOPÉDISTE-ORTHÉSISTE

UNTERREINER-RIZZO Lionel	68 Rue du Général de Gaulle	MARLENHEIM	03 68 58 00 67
--------------------------	-----------------------------	------------	----------------

Carnet d'adresses du GEF

OSTÉOPATHE

HAUBER Sébastien	110 rue du Gal de Gaulle	MARLENHEIM	03 88 37 33 98
LERCH Stéphane	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	06 51 32 03 07
SANROMA Gwladys	3 rue du Mal de Lattre de Tassigny	MARLENHEIM	07 89 25 46 57
BOUVRET Grégoire	4 rue de Cosswiller	WASSELONNE	03 88 68 05 57
KLOPENSTEIN Pia	4 rue de Cosswiller	WASSELONNE	03 88 68 05 57
FEHRENBACH Thierry	20 rue Rameau	WASSELONNE	06 62 33 58 41
CLARENNE Jean Christophe	14 rue Staedel	WESTHOFFEN	06 02 59 02 84
MONTANDON Daniel	2 rue Mossig	ODRATZHEIM	06 76 57 96 45

PÉDICURE-PODOLOGUE

JEROME Christian - GERST Carine - DELAVA Sophie			
	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	03 88 87 56 22
	23 rue Général de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 27 07

PHARMACIEN

PHARMACIE DE L'ANGE

FLORENTIN Rosalie	DUMONTIER Marie	61 rue du Gal de Gaulle	MARLENHEIM	03 88 87 51 03
Dès 02/2024 : 1 rue Griesmatt - 67520 MARLENHEIM				

PHARMACIE DE SOULTZ-LES-BAINS

FRIEDERICH Nicolas	9 rue de Molsheim	SOULTZ-LES-BAINS	03 88 38 33 31
--------------------	-------------------	------------------	----------------

PHARMACIE DU MARCHÉ

BARTH Christian	67 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 01 81
-----------------	-----------------------------	------------	----------------

PHARMACIE DU LION

FINANTZ David	58 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 05 72
---------------	-----------------------------	------------	----------------

PHARMACIE DE WESTHOFFEN

BACHERT François	11 route de Molsheim	WESTHOFFEN	03 88 50 38 10
------------------	----------------------	------------	----------------

PHARMACIE DU KOCHERSBERG

ADREY Robert	10 rue Principale	WILLGOTTHEIM	03 88 04 02 52
--------------	-------------------	--------------	----------------

PROTHÉSISTE DENTAIRE

KERN Sandrine	155a rue du Gal de Gaulle	WASSELONNE	03 88 87 20 00
---------------	---------------------------	------------	----------------

PSYCHOLOGUE

GRAVIER Françoise	6 rue de l'Eglise	ODRATZHEIM	06 80 03 05 86
GOEPPER Anne	4 rue Griesmatt	MARLENHEIM	06 99 78 42 99
LESTANG Isabelle	8 rue de l'Hôpital	MARLENHEIM	06 95 43 38 08
LYAMOURI-BAJJA Nadine	1 rue du Moulin	MARLENHEIM	03 69 57 53 13
PELKMANN Barbara	1 rue du Moulin	MARLENHEIM	03 69 57 53 13
EBEL Joa	155 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	06 48 57 80 30
FERRAND Véronique	155 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	06 12 36 88 89
MONNERAIS-JENN Chloé	155 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	07 85 14 27 70
HECKEL Jennifer	5 rue des 3 fontaines	COSSWILLER	06 07 27 16 71

SAGE FEMME

KERN Brigitte	2 rue Tire Lire	COSSWILLER	06 70 71 59 24
DAUL Mélanie	2 rue de la Mossig	ODRATZHEIM	06 59 70 15 75
HARRICH Amélie	2 rue de la Mossig	ODRATZHEIM	07 82 74 22 77
HEINRICH Myriam	23 rue du Général de Gaulle	WASSELONNE	06 32 43 72 25



Hostellerie Reeb

2 Rue Albert Schweitzer - 67520 MARLENHEIM
Tél. 03 88 87 52 70 - Fax 03 88 87 69 73
e-mail : info@hostellerie-reeb.fr

Vous propose

sa **Winstub** « La Crémaillère »
Son **Restaurant** Gastronomique
Son **Hôtel 30 Chambres** tout confort

Le handicap

La loi du 11 février 2005 pose trois principes : elle garantit à la personne en situation de handicap le libre choix de son projet de vie grâce à la compensation des conséquences de son handicap ; elle place la personne en situation de handicap au cœur du dispositif mis en place ; elle lui permet une participation de fait à la vie sociale, autour du principe d'accessibilité généralisée. Se trouve en situation de handicap toute personne en limitation d'activité, ou restriction de participation à la vie en société en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques...d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) s'inscrit dans ces objectifs en étant le guichet unique d'accueil dont le but est de faciliter les démarches ainsi que les accès aux droits de la personne handicapée. Chaque centre médico-social dispense la primo-information et recueille le dépôt de dossier.



Renseignements :

Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH
6a rue du Verdon - 67100 Strasbourg - ☎ **03 69 49 39 00**
numéro vrt MDPH

Secteur Soultz-les-bains :
UTAMS SUD

16b rue Romazzotti - 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 89 00**

Secteur Wasselonne-Marlenheim :
UTAMS OUEST

39 rue de Dettwiller - 67700 Saverne
☎ **03 69 33 20 00**

➔ Centre Médico-Social de Wasselonne
26 rue de la Gare 67310 Wasselonne
☎ **03 69 33 21 50**

➔ Centre Médico-Social de Molsheim
13 rue des alliés 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 89 00**

Le CEP, un lieu de ressource accessible au public

Le CEP - **Centre d'Exposition Permanente** - est un espace ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée. Véritable lieu d'échange, le CEP s'adresse aussi bien aux personnes en perte d'autonomie et leur famille qu'à tous ceux qui sont sensibles au handicap et aux besoins qu'il engendre : personnels soignants, organismes de soins, organismes publics, fabricants et revendeurs d'appareils spécialisés. Sur plus de 1000 m², le CEP présente les matériels nécessaires à l'autonomie de la personne en situation de handicap ou âgée. Des ergothérapeutes, médecins de réadaptation et partenaires de la distribution sont disponibles pour écouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté en dehors de tout intérêt commercial. L'équipe du CEP assure 4 missions :

Une mission d'information

L'équipe apporte des éléments de réponse par rapport à une demande formulée dans l'ensemble des domaines touchant au handicap ou à la perte d'autonomie. Cette demande peut concerner le domaine technique, normatif, législatif ou social.

Une mission de conseil

Apporter un avis spécialisé et personnalisé, en

vue d'aider au choix d'une solution d'adéquation personne - milieu, favorisant l'autonomie, le confort et la sécurité de la personne.

Une mission d'évaluation et de diagnostic

Evaluer la situation de la personne, de son entourage et de son cadre de vie à travers une mesure des capacités fonctionnelles et d'autonomie, par rapport au quotidien et au social. Déterminer son degré de dépendance et les solutions pouvant être envisagées.

Une mission d'assistance

Accompagner la personne dans l'aménagement ou l'acquisition de l'aide technique de l'aide au montage du dossier jusqu'au contrôle de conformité. Ainsi, le département « Accessibilité et adaptation du logement » a pour missions de concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

➔ CEP-CICAT

2 rue Evariste Galois 67201 ECKBOLSHEIM

☎ **03 88 76 16 50** - www.cep-cicat.com

Les prestations destinées au handicap...

Les prestations gérées par la MDPH

La carte mobilité inclusion (CMI) remplace progressivement depuis le 1er janvier 2017 les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Chaque mention portée sur la CMI permet au titulaire de la carte de bénéficier d'un certain nombre de droits ou d'avantages. La mention « invalidité » permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, de bénéficier de divers avantages fiscaux, pour le titulaire de la carte (par exemple, bénéficiaire, sous conditions, d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu) ou ses proches. La mention « priorité » permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente. La mention « stationnement pour personnes handicapées » permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, à titre gratuit et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Une prestation qui garantit un revenu minimum versé par la CAF.

La rémunération des travailleurs handicapés.

Toute personne en situation de handicap pouvant effectuer un travail en milieu ordinaire, en entreprise adaptée (EA) ou en centre de distribution du travail à domicile (CDTD) ou en ESAT sera rémunérée : la rémunération et son calcul ne sont pas de la compétence de la MDPH.

Les aides financières destinées à la compensation du handicap (sous conditions).

L'allocation de l'éducation de l'enfant

handicapé L'AAEH est destinée à compenser les frais supplémentaires liés à l'éducation et aux soins apportés à un enfant handicapé.

Le fond départemental de compensation des personnes handicapées intervient en faveur de toute personne adulte en situation de handicap, y compris âgée de plus de 60 ans ou anciennement bénéficiaire de l'ACTP, actuellement PCH, et peut, sous certaines conditions, contribuer au financement de l'acquisition d'une aide technique, la réalisation d'un aménagement du véhicule. Le financement doit être demandé avant démarrage des travaux.

La prestation de compensation du handicap (PCH) est destinée à participer au financement des dépenses liées à la compensation du handicap selon les besoins : aides humaines, techniques, aménagement du logement, au véhicule ou aux surcoûts des transports, spécifiques (ex. entretien d'une prothèse ou d'un fauteuil roulant...) ou exceptionnelles, (frais de réparation d'un lit médicalisé...), ou aides animales (chien guide d'aveugle...).

➔ **renseignements : MDPH**

Orientations en milieu ordinaire ou spécialisé L'orientation scolaire des enfants.

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH - peut proposer pour l'enfant une scolarisation ordinaire dans une classe ordinaire, avec ou sans accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire ou au sein d'une classe spécialisée. Elle peut être complétée par l'intervention d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Lorsque la scolarisation n'est plus possible, l'admission dans un institut médico-social peut être envisagée.

L'orientation professionnelle des jeunes et adultes.

La commission - CDAPH peut proposer une orientation professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ESAT, une formation professionnelle ou la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - RQTH.

Les Garanties de ressources (sous conditions)



Le handicap

Un **espace ouvert** à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

Ecouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté hors intérêt commercial.

Concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'**accessibilité** des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

Former à la prévention des risques liés aux activités en milieu professionnel et à l'accessibilité.



CEP CICAT
2 rue Evariste Galois
67201 ECKBOLSHEIM
Tél. 03 88 76 16 50

L'orientation vers des structures favorisant le maintien à domicile

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures : le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ; le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ; l'accueil temporaire.

Les services d'accompagnement à domicile - SAVS -

accompagnent les personnes handicapées adultes dans leur quotidien de vie à domicile. Ces services sont composés de différents professionnels tels qu'auxiliaire de vie, assistante sociale, conseillère en économie familiale et sociale, ergothérapeute, psychologue et éducateur spécialisé... Ils interviennent dans un cadre d'accompagnement. Aménager un logement ou trouver une aide technique, recréer une vie sociale, organiser l'aide humaine, gérer un budget, remplir un dossier ou effectuer des démarches administratives, accomplir les gestes quotidiens...

Les Services d'Accompagnement Médico-Social aux Adultes Handicapés - SAMSAH -

Un service équivalent, élargi à du personnel médical et paramédical : infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologue, ergothérapeutes ;

Ce service coordonne ou dispense des soins quotidiens sous la responsabilité d'un médecin. Ces services sont particulièrement adaptés pour des personnes en situation de handicap psychique.

Accueil temporaire en structure spécialisée *

est une réponse possible à un double besoin : permettre à la personne atteinte d'un handicap de changer de cadre de vie et accorder des temps de repos aux "aidants familiaux". L'accueil temporaire est limité au maximum à 90 jours par an, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour. Il peut être organisé en mode séquentiel, c'est à dire par périodes programmées sur l'année.

* Formulaire fourni par la MDPH, accordé en fonction des places disponibles ; Financement accordé par la Collectivité Européenne d'Alsace.



L'orientation vers des structures d'hébergement

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures : foyer d'hébergement pour travailleur handicapé ; foyer d'accueil spécialisé ; foyer d'accueil médicalisé ou maison d'accueil spécialisée. Dans le Bas-Rhin il existe plusieurs structures de ce type.

L'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse

est délivrée par la CDAPH à la demande des personnes ayant cessé ou réduit une activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant ou d'un adulte handicapé au sein du noyau familial. Les conditions de ressource sont examinées par la CAF ou la MSA.

D'autres aides existent :

La prise en charge des frais de transports scolaires, l'assurance vieillesse des parents.

La majoration pour la vie autonome :

Elle permet aux personnes en situation de handicap et qui bénéficient de l'AAH, vivant dans un logement de faire face aux dépenses que cela implique. Est destinée aux personnes recevant une AAH sous certaines conditions ou l'allocation supplémentaire d'invalidité.

La Majoration pour Tierce Personne - MTP

vient en complément d'une pension de vieillesse, d'invalidité ou de maladie professionnelle, elle est payée par le dernier régime d'assurance maladie où a été inscrite la personne concernée.

➔ www.caf.fr

Renseignez-vous auprès de la CPAM

➔ www.ameli.fr



Laurent, actuellement en formation Accompagnement Educatif Social, vous propose d'intervenir chez vous en structure d'accueil spécialisée ou non spécialisée au bénéfice de personnes en situation de handicap en utilisant toutes ses compétences passées : cuisine, pâtisserie, aikido, initiation au bois...

Trans Vers'Alsace

Laurent GASSMANN
14 rue du 21 novembre
67440 Singrist
Tél. : 03 88 71 44 39 (+rép)
Urgence : 06 08 00 44 39
✉ gassmann.l@wanadoo.fr
www.gklfaire.eu

Le handicap

Les autres aides financières

La pension d'invalidité

un revenu de substitution alloué par la Sécurité Sociale en cas de perte de salaire due à une réduction de capacité de travail. Elle est gérée par la CPAM.

➔ www.ameli.fr

La retraite des personnes handicapées

La pension vieillesse au titre de l'inaptitude au travail et le passage à la retraite des bénéficiaires de AAH : sous conditions. Elle est gérée par la CARSAT.

➔ www.carsat-alsacemoselle.fr

Les frais d'hébergement et de soins dans les établissements d'éducation spécialisée et professionnels ainsi que les frais de soins en dehors des établissements (à l'exception des frais incombant à l'Etat) sont intégralement pris en charge par les régimes d'assurance maladie dans la limite des tarifs servant à la base de calcul des prestations.

➔ **La CPAM ou la MSA**

L'aide sociale départementale à domicile

ou en établissement est récupérable sur la succession, sous conditions de ressources, pour financer l'intervention d'une aide ménagère à domicile, le portage des repas ou les frais de séjours en établissement social ou médico-social. Elle est gérée par la Collectivité Européenne d'Alsace. Elle doit être initiée par la commune de résidence.

➔ **renseignements : à votre mairie.**

Le congé du proche aidant permet au salarié de s'occuper d'une personne handicapée ou âgée ou en perte d'autonomie ; accessible sous conditions, et pour une durée limitée.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920

Le congé de solidarité familiale - fonction publique

permet de réduire ou de cesser votre activité professionnelle pour accompagner un proche en fin de vie.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17949

Le congé de solidarité familiale d'un salarié

permet de s'absenter pour assister l'un de vos proches en fin de vie.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1767



L'allocation journalière de présence parentale - AJPP

est destinée aux parents ou autre personne décidant d'arrêter ponctuellement l'activité professionnelle pour assumer la charge d'un enfant de -20 ans atteint d'un handicap, d'une maladie ou victime d'un accident grave rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants. Elle se perçoit, pour chaque jour de congé. Cette prestation est gérée directement par la CAF ou la MSA.

➔ **CAF ou MSA**

La prestation de compensation du handicap - PCH parentalité

Depuis le 1/01/2021, les parents en situation de handicap ont droit à une nouvelle aide, la PCH parentalité.

- l'aide humaine à la parentalité. Elle permet au parent de rémunérer quelqu'un pour l'aider à s'occuper de son enfant. Par exemple, un parent qui manque de force dans les bras en raison de son handicap a besoin de l'aide de quelqu'un.
- l'aide technique à la parentalité. Elle permet au parent d'acheter du matériel adapté pour l'aider à s'occuper de son enfant.

Cumul possible PCH-AAH-majoration pour vie autonome

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14764

Le CESU +

permet de payer un employé ou aide à domicile en toute simplicité : simplification des formalités de déclaration d'emploi du salarié à domicile, garantie de couverture en cas d'accident du travail, crédit d'impôt... Le CESU + (nouvelle formule) permet de déclarer la rémunération d'un salarié à domicile directement sur le site de l'URSSAF

➔ **URSSAF** www.cesu.urssaf.fr

L'Épargne handicap ou rente survie

Un contrat en assurance-vie souscrit par des proches (parent) pour garantir le versement de revenus à une personne (enfant...) souffrant d'en handicap et donnant droit à un avantage fiscal.



LA CROIX ROUGE FRANCAISE

La Délégation Locale de Wasselonne et Truchtersheim

peut intervenir pour l'aide alimentaire et/ou vestimentaire d'urgence après demande faite auprès de l'assistante sociale du secteur.

➔ ☎ **06 31 25 37 99 M. Bernard MARTIN**

La vestiboutique est ouverte à tous les lundi et vendredi après-midi de 14h à 17h

➔ **Vestiboutique**

101 rue du Général De Gaulle - Wasselonne. L'entrée se trouve rue de Cosswiller en face de l'église catholique

ABRAPA

Association d'aide et de service à la personne.

➔ 22 route Ecospace 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 65 16**

CARITAS

Le secours catholique d'Alsace, service d'Eglise créé en 1903, est composé d'une équipe de bénévoles venant en aide aux familles en détresse, en lien avec les paroisses et en partenariat avec les assistantes sociales, les CCAS, les associations caritatives...

➔ **Marlenheim**

Permanence au 1er étage de la médiathèque Mercredi et samedi matins de 10h à 12h

5 Place du Kaufhaus 67520 Marlenheim

☎ **06 89 65 68 11**

LOGEMENTS SOCIAUX

Les bailleurs sociaux alsaciens et leurs partenaires ont mis en œuvre un site internet d'enregistrement de la demande de logement social afin de simplifier les démarches

www.demandedelogement-alsace.fr

➔ **Opus 67** agence de MOLSHEIM

3 rue Henri Meck 67120 Molsheim

☎ **03 88 04 68 20**

➔ **Domial**

2 rue Paul Reiss 67000 Strasbourg

☎ **03 89 30 80 80**

➔ **Alsace Habitat**

4 rue Bartsch 67100 Strasbourg

☎ **03 88 65 81 90**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS -

une structure communale, présidée par le maire de la commune qui peut venir en aide aux personnes en situation de précarité, quel que soit leur âge.

➔ Renseignez-vous : mairie de votre domicile.

ASSISTANT.E SOCIAL.E - CMS

L'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale -UTAMS- est composée de travailleurs médico-sociaux qui agissent sur un territoire : assistant.e.s sociales, conseillères en éducation familiale et sociale, puéricultrices, médecins, sage-femme... Les travailleurs sociaux accueillent, informent, orientent vers les services et dispositifs pertinents. Ils font l'évaluation des situations de précarité et de vulnérabilité. Ils assurent un accompagnement des personnes et mobilisent les services nécessaires. **Permanence d'urgence** : pour les sans-abri, un enfant ou une personne en situation de danger immédiat.

➔ **UTAMS OUEST - SAVERNE**

36 rue de Dettwiller - 67700 Saverne

☎ **03 69 33 20 00**

➔ **UTAMS SUD - MOLSHEIM**

16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim

☎ **03 68 33 89 00**

Localement :

➔ **Centre Médico Social de Wasselonne :**

26 rue de la Gare ☎ **03 69 33 20 00**

➔ **Centre Médico Social de Truchtersheim :**

Maison de services Le Tréfle

☎ **03 69 33 20 00**

LA MISSION LOCALE

La mission locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La mission locale traite les questions d'orientation, d'accès à l'emploi ou à la formation mais aussi les demandes liées à la santé, la mobilité, le logement, les difficultés sociales... La mission locale travaille avec un réseau de partenaires sur l'ensemble de ces sujets.

➔ Pour les joindre :

Mission Locale Bruche Mossig Piémont

1 place du Marché 67120 Molsheim

mardi après-midi de 13h30 à 17h

Téléphonez pour prendre rendez-vous.

☎ **03 88 38 31 01**

contact@ml-molsheim.com

plus d'infos : ➔ www.ml-molsheim.com

Addictions et écoute



CONDUITE ADDICTIVE

Alcool - tabac - drogue - jeux...

Les antennes CSAPA de Molsheim et de Saverne accueillent toute personne débordée par sa consommation de substances psychotropes (licites ou illicites) ou par d'autres pratiques qu'elle considère comme addictives tels que les jeux d'argent, internet... et soutient sa démarche de soin.

Cette démarche est individualisée et peut passer par la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés ou par l'organisation d'un sevrage.

Le CSAPA propose des soins médicaux et un accompagnement social et psychologique aux personnes souhaitant entamer une démarche de soins. Ils sont gratuits et s'instaurent dans la durée. L'antenne CSAPA de Molsheim s'est constituée en partenariat étroit avec le Groupe Hospitalier Saint-Vincent et plus particulièrement avec la Clinique Saint-Luc de Schirmeck. L'antenne CSAPA de Saverne est quant à elle en partenariat avec le centre hospitalier Sainte-Catherine de Saverne.

➔ **ITHAQUE - CSAPA de Molsheim**
11 route de Dachstein - 67120 MOLSHEIM
sur rendez-vous ☎ **03 88 04 73 06**
plus d'infos : www.ithaque-asso.fr

➔ **CSAPA de Saverne - Hôpital de Saverne**
Service d'Addictologue
19 Côte de Saverne - 67703 SAVERNE
sur rendez-vous ☎ **03 88 71 66 60**
plus d'infos : www.ch-saverne.fr

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +

Le PAEJ ou Point d'Accueil & d'Ecoute Jeunes

C'est un espace convivial chaleureux et de proximité. Il est géré par l'ALT : Association de lutte contre la toxicomanie. L'adolescent ou au jeune adulte va pouvoir poser la question qui le préoccupe.

Le malaise adolescent peut se manifester sous différentes formes telles qu'idées noires, difficultés relationnelles, situation familiale conflictuelle, sentiment de mal-être, dépendance ou conduite à risque. Le PAEJ apporte une réponse en terme d'écoute, de soutien, d'information, si nécessaire d'orientation ou d'accompagnement vers des lieux de soins existants pour une prise en charge adaptée. Son fonctionnement repose sur la libre adhésion des jeunes et la confidentialité de sa démarche. Il ne nécessite pas de formalité administrative. Ce service est gratuit et animé par une psychologue. Les parents peuvent aussi être accueillis.

➔ **A Marlenheim, permanence**
au collège Grégoire de Tours
2 rue du Collège - 67520 Marlenheim
jeudi de 8h30 à 12h30
☎ **03 88 87 55 20 standard**
puis demander la vie scolaire

➔ **A Wasselonne permanence**
au collège Marcel Pagnol
route de Romanswiller - 67310 Wasselonne
vendredi de 9h à 13h
☎ **03 88 87 02 02 standard**
puis demander la vie scolaire

➔ permanence à la **Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble**,
33 rue des Pins - 67310 Wasselonne
vendredi de 8h à 9h durant le temps scolaire
vendredi de 8h à 13h durant les congés scolaire

Téléphoner pour rendre rendez-vous avant de venir :
Mme Juliette Kauffmann ☎ 07 82 97 37 50
j.kauffmann@alt-67.org
ou www.alt-67.org

du corps à l'âme
Orthobionomie
conseil en fleurs de bach

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement holistique pour votre reconstruction de vie :
Mal-être, douleurs, deuil

Wasselonne - Marlenheim à domicile
ou cabinet à Strasbourg
Sur rendez-vous au 06 42 37 58 20

www.bertrand-cognato-accompagnement-holistique.fr

POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE CAF

Animé par une volontaire en service civique, le Point d'accès numérique de la CAF permet aux usagers de consulter et de faire leurs démarches en ligne. Les usagers bénéficient d'un accompagnement personnalisé mais peuvent aussi consulter leurs données en autonomie sur simple demande.

- ➔ **AGF Wasselonne - Centre social et familial**
2 rue Romantica 67310 Wasselonne
☎ **03 88 87 05 59**
wasselonne@agf67.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

France Services a pour missions d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics. Cette espace mutualisé de services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Guichet unique administratif, France Services c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par deux agents formés par les opérateurs partenaires, d'obtenir un premier niveau d'information et d'effectuer des démarches administratives. Nous apportons un premier niveau d'information pour les opérateurs-partenaires suivants : CPAM, CAF, Pôle Emploi CARSAT (volet social et retraite), MSA, DGFIP, La Poste, Ministère de l'Intérieur : (aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise), Ministère de la Justice : accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit, Mission locale.

France Services permet d'obtenir des renseignements administratifs ; d'obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers ; d'être accompagné dans vos démarches ou pour effectuer vos démarches en ligne ; obtenir un formulaire et sa notice, vous aider à constituer un dossier ; d'être conseillé dans votre recherche d'emploi et d'information. France Services c'est aussi : De la documentation à votre disposition ; La possibilité de réaliser et d'imprimer votre curriculum vitae ; La mise à disposition d'équipements bureautiques avec un accès gratuit à Internet sur les sites de l'emploi, de la formation et de l'administration en ligne.

Les outils sont à votre disposition : Imprimante, photocopieur, scanner, téléphone (utilisation réservée aux démarches administratives)

La mise en relation avec les opérateurs partenaires sur rendez-vous.

Lundi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Mardi : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

- ➔ Contact ☎ **03 88 64 74 46**
franceservices@mossigvignoble.fr
www.mossigvignoble.fr

Le volet social



PASS CONTRE LE SURENDETTEMENT

Vous bénéficiez de conseils et d'un accompagnement individuel avec le PASS contre le surendettement Sur Rendez-vous :

- ➔ **AGF Wasselonne - Centre social et familial**
2 rue Romantica 67310 Wasselonne
☎ **03 88 87 05 59**
pass.wasselonne@agf67.fr

LA MEDIATION FAMILIALE

Un espace de médiation familiale offre un temps et un lieu de dialogue, d'écoute, de respect mutuel et de concertation. Vous êtes en instance de divorce, en situation de séparation ou même en rupture des liens familiaux, la médiation familiale peut vous aider à aborder le conflit autrement, à établir le dialogue et apaiser les tensions. Elle permet de préserver l'enfant et les liens entre chaque membre de la famille. La médiation permet de respecter la place (et les besoins) de chacun afin de trouver des solutions concrètes pour un futur plus serein.

- ➔ **Espace Médiation Familiale**
AGF67 - 11 rue du Verdon - 67100 Strasbourg
Sur rendez-vous ☎ 03 88 23 57 75
ou tél AGF ☎ 03 88 87 05 59
mediation.familiale@agf67.fr

PERMANENCES JURIDIQUES

Pour vous guider dans vos démarches administratives, et vous aider à trouver des solutions, **venez rencontrer gratuitement**

Un Notaire tous les 4^e lundis du mois ;

Un Huissier de Justice tous les 1^{er} vendredis du mois.

Un Juriste tous les mercredis de 14h à 15h30 ;

mais uniquement sur rendez-vous !

- ➔ **AGF Wasselonne - Centre social et familial**
2 rue Romantica 67310 Wasselonne
☎ **03 88 87 05 59**
wasselonne@agf67.fr

Senior et santé



SIEL BLEU

Parce qu'une **bonne condition physique** influence chaque activité de la vie quotidienne et favorise le prolongement d'une vie indépendante et active, Siel Bleu propose des programmes utilisant l'Activité Physique Adaptée (APA) comme outil de prévention santé et de bien-être. Les différents pôles de Siel Bleu ont développé des programmes destinés aux jeunes retraités, aux personnes âgées à domicile ou en établissement, aux personnes en situation de handicap et aux personnes atteintes de maladies chroniques ou de pathologies lourdes.

➔ **Association Siel Bleu** 67038 Strasbourg
☎ **03 88 324 839** contact@sielbleu.org
www.sielbleu.org

à Wasselonne :

le jeudi de 14h-15h Equilibre bleu
le vendredi de 15h30 à 16h30 Pound

COURS DE GYM SENIOR

L'AGF de Wasselonne propose deux cours de gym Senior les mardis matin.

➔ **AGF Wasselonne - Centre social et familial**
2 rue Romantica 67310 Wasselonne
☎ **03 88 87 05 59**
wasselonne@agf67.fr

SPORT POUR TOUS

Le Comité Régional Alsace Sport pour tous a pour but de lutter contre la sédentarité, accompagner les personnes à reprendre une activité physique adaptée; aider les personnes atteintes de pathologies chroniques (diabète, surpoids, obésité, cancer du sein, maladies cardio-vasculaires) à adopter progressivement un mode de vie physiquement actif ; soutenir et suivre les jeunes adultes dans leur projet professionnel, prévenir les risques de chutes chez les seniors.

➔ **Comité Régional Alsace Sport pour Tous**
4 rue Jean Mentelin 67035 Strasbourg
☎ **03 88 26 94 95**

ATELIERS SENIORS

Rachel Granger, Animatrice-coordinatrice seniors a pour mission de mettre en place des actions, ateliers et projets pour les seniors : ateliers d'activités physiques adaptées, ateliers mémoire, numérique, ateliers pour les aidants, sorties..., renseigner les seniors sur les dispositifs, les aides concernant la perte d'autonomie, mais également de prendre en compte l'isolement des personnes âgées : appel téléphonique, visite de courtoisie.

Permanence seniors à la mairie le lundi matin de 8h30 à 12h

➔ renseignements
mairie de Wasselonne
Rachel Granger,
animatrice coordinatrice seniors
☎ **03 88 59 12 12**
seniors@wasselonne.net

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +

AOi Agnès Odry
immobilier

POUR VENDRE
POUR LOUER
POUR EXPERTISER VOTRE BIEN,
Vous avez le choix ...

... Le bon, c'est l'agence
AGNES ODRY IMMOBILIER
notre engagement indépendant et local

11 rue des Cerises - 67520 Nordheim

vosre spécialiste immobilier
un engagement local
cousu main

07 84 92 26 47



contact@odry-immobilier.fr

www.odry-immobilier.fr

L'AIDE ADMINISTRATIVE À DOMICILE

L'aide Administrative à domicile est essentielle aujourd'hui. En effet beaucoup de personnes sont atteintes d'illectronisme, c'est à dire d'illettrisme électronique !

Faire ses papiers officiels sur la toile peut relever d'un véritable calvaire, voire engendrer des problèmes avec l'Etat ou d'autres organismes publics qui se sont tournés vers le tout numérique. L'assistant administratif facilite votre compréhension des lois ; vous assiste dans vos démarches et vous guide dans votre gestion administrative... Un assistant administratif peut vous éviter un tas de déboires et même vous réaliser un échéancier de choses à faire, sans se perdre.

Sa mission est ainsi décrite : faire sa déclaration d'impôts, ; assurer le paiement des factures en ligne ; aider à la rédaction de courrier ; rédiger une lettre de motivation ou un CV ; lire et comprendre les documents administratifs reçus tels que facture,



abonnement, avis d'imposition ; assistance dans la gestion patrimoniale hors optimisation ; assistance à la souscription.. Ce travail est encadré dans une limite de 12 000 € de prestations facturées et cumulées dans l'année, soit 6 000 € de déduction d'impôts par an et par foyer fiscal.

NOTA : En tant que propriétaire, vous êtes tenu d'actualiser la situation d'occupation de vos biens uniquement via votre espace personnel sur le site impots.gov.fr

Assurances - Banque

Assurances

Diverses assurances et banques proposent des contrats garantissant des indemnisations en cas de problèmes de santé : Les complémentaires santé, la garantie accidents de la vie. Le contrat de prévoyance tels que indemnités journalières, les rentes invalidité, le capital décès... ; les assurances dépendance garantissent une rente mensuelle, assortie éventuellement d'un capital en cas de dépendance ; l'épargne handicap : contrat d'assurance vie garantissant à terme un capital ou une rente.

Succession

Afin d'éviter que votre compte bancaire ne soit bloqué en cas de décès de votre conjoint, veillez à ce que votre compte soit libellé au nom de Monsieur OU Madame et non au nom de Monsieur ET Madame.

Immobilier

L'expertise immobilière en valeur vénale consiste à certifier la valeur vénale d'un bien immobilier à un instant "T". C'est un rapport détaillé, précis et complet en 10 points d'études. Fruit d'une analyse approfondie selon plusieurs méthodes d'estimation, ce rapport mentionne la juste valeur du bien étudié. Ce travail se base sur le respect des principes conformes à la Charte européenne de l'expertise immobilière, l'application de la législation en vigueur et l'impartialité de l'expert : équité, intégrité, objectivité et transparence sur chaque dossier pris en charge ; engagement de la responsabilité civile en expertise immobilière ; respect du secret professionnel par la confidentialité des informations transmises par les clients. Faites appel à votre expert immobilier.

mon assistant administratif à domicile

Facilite ma compréhension des lois

M'assiste dans mes démarches

Me guide dans ma gestion administrative quotidienne et mes impôts

M'aide dans la rédaction de courriers administratifs

Confidentialité assurée



3 allée de l'économie - 67370 Wiwersheim
monassistant@iwenner.com

Ivan Wenner
06 79 94 91 68



-50%
de réduction
sur les frais de crédit
d'impôts *

La personne de confiance

Depuis la loi Léonetti du 22 avril 2005, le droit français a inscrit dans sa législation les notions de directives anticipées et de personne de confiance, et ceci dans le cadre du respect de l'autonomie de la personne.

Toute personne peut désigner une personne de confiance, qui peut être un parent, le médecin traitant ou tout autre personne de son choix. Cette personne sera informée de ce choix. Elle exprimera la volonté de la personne malade qu'elle représente, lorsque celle-ci ne sera plus en mesure de l'exprimer elle-même. La personne de confiance peut aussi accompagner le malade dans le cadre de ses démarches de soin, si celui-ci le souhaite. Cette personne de confiance pourra être révoquée à tout moment. Elle a un rôle consultatif auprès des soignants en cas de décision thérapeutique. Il incombera néanmoins en dernier recours au médecin traitant de prendre la décision médicale adaptée au cas de son patient.

www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-03/da_personne_confiance_v9.pdf

Directives anticipées

Les directives anticipées vous permettent, en cas de maladie grave, de faire connaître vos souhaits sur votre fin de vie, et en particulier : de limiter ou arrêter les traitements en cours, être transféré en réanimation si l'état de santé le requiert, être mis sous respiration artificielle, subir une intervention chirurgicale, être soulagé de ses souffrances même si cela a pour effet de mener au décès.

Ces directives s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement, excepté dans 2 cas : en cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation (par exemple, patient à réanimer suite à un accident de santé brutal) ; ou lorsque les directives anticipées apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale. Dans ce cas, le médecin doit rendre sa décision à l'issue d'une procédure collégiale inscrite dans le dossier médical. La décision de refus d'application des directives anticipées est portée à la connaissance de la personne de confiance ou, à défaut, de la famille ou des proches.

www.parlons-fin-de-vie.fr
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32010

Comment rédiger des directives anticipées ?

Vous pouvez à tout moment soit rédiger vos directives anticipées sur papier libre, soit utiliser un formulaire téléchargeable sur le site www.parlons-fin-de-vie.fr, où vous trouverez également des informations pratiques et des conseils pour rédiger vos directives anticipées. Le document doit obligatoirement être écrit et être authentifiable. Il doit ainsi comporter : une date, votre signature, vos noms et prénoms, votre date et votre lieu de naissance.

Si vous ne pouvez plus écrire ou signer vous-même, il est toutefois possible de faire rédiger le document ou de faire remplir le formulaire par quelqu'un d'autre. Dans ce cas, deux témoins, dont votre personne de confiance si vous en avez désigné une, doivent attester que les directives rédigées sont bien l'expression de votre volonté. Une attestation mentionnant le nom et la qualité des deux témoins doit être jointe aux directives anticipées. Il est possible de changer d'avis et d'annuler ou de modifier ses directives à tout moment.
plus d'infos : www.parlons-fin-de-vie.fr

Habilitation familiale

L'habilitation familiale permet aux proches d'une personne incapable de manifester sa volonté de la représenter dans tous les actes de sa vie ou certains seulement, selon son état.

L'habilitation familiale n'est ordonnée par le juge qu'en cas de nécessité. C'est le cas lorsque les règles habituelles de la représentation, (habilitation judiciaire aux fins de représentation du conjoint par exemple) ne permettent pas suffisamment d'assurer les intérêts de la personne. Un ascendant, un descendant, un frère ou une sœur, l'époux, un partenaire de Pacs ou un concubin peuvent être habilités.

L'habilitation familiale n'entre pas dans le cadre des mesures de protection judiciaire. Contrairement aux régimes de sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle, une fois la personne désignée pour recevoir l'habilitation familiale, le juge n'intervient plus.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33367

Protection juridique

Les Mesures de protection : sauvegarde de justice, tutelle, curatelle

Les droits des personnes sous protection juridique sont régis par la *loi 2007-308 du 5 mars 2007 modifiant le code civil.

Un **adulte vulnérable** est une personne qui ne peut se protéger en raison de son âge, d'une maladie, infirmité ou déficience physique ou psychique.

Un **signalement de maltraitance** s'effectue lorsqu'il y a acte de maltraitance ou abus de faiblesse envers une personne vulnérable. Le tuteur peut être familial, extra-familial ou mandataire judiciaire. Ces personnes seront contrôlés, auront obligation de formation, devront prêter serment, seront inscrits sur la liste préfectorale après demande d'agrément auprès du Préfet. Le mandat a pour seul objectif la protection de la personne et de ses intérêts patrimoniaux. La décision est prise par le procureur de la République auprès du Tribunal d'Instance.

Le **mandat de protection future** vise à permettre à toute personne de désigner, pour le jour où elle ne pourrait plus pourvoir seule à ses intérêts et ce, certifié par un médecin agréé, un ou plusieurs mandataires chargés de la représenter (Article 477 du code civil Modifié par ORDONNANCE n°2015-1288 du 15 octobre 2015 - art. 13). Une mesure de protection juridique peut remplacer ou compléter le mandat.

La **Sauvegarde de Justice** est une mesure de protection d'urgence temporaire peu coercitive d'une durée de 1 an, renouvelable un fois maximum. Elle s'applique aux cas peu graves et aux situations considérées comme «transitoires» pour des personnes en état de faiblesse transitoire et qui ont besoin d'être assistés pour les actes de la vie civile.

Curatelle et Curatelle renforcée

La personne peut agir elle-même, mais a simplement besoin d'être assistée ou contrôlée par un curateur désigné par le juge des tutelles. Le curateur rend compte annuellement au juge des tutelles et au majeur protégé.

Tutelle

Une personne n'est pas en état d'exprimer sa volonté, a besoin d'être représentée par un tuteur nommé par le juge des tutelles.

Les modalités communes à la tutelle ou curatelle

Le juge statue une fois la personne entendue ou appelée, en pouvant se faire assister par un avocat. Cette mesure de protection est limitée dans le temps, d'une durée maximum de 5 ans renouvelable après un nouvel examen. Elle cesse par le décès de la personne ou par une main levée judiciaire. La demande de protection est déposée auprès du siège des tutelles et doit être accompagnée d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé auprès du tribunal d'instance. **L'avis du médecin traitant peut être sollicité.**

Tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation du conjoint, habilitation familiale, mesure d'accompagnement (social personnalisé = MASP ; judiciaire = MAJ), mandat de protection future
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N155



offset • numérique • signalétique
imprimerie kocher

03 88 50 26 09 • info@imprimeriekocher.fr
4, rue Jean Mentelin • 67560 Rosheim



Le soutien aux aidants



Le droit au répit - APEH

Le droit au répit est un besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation d'handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement. L'APEH propose quatre types d'interventions : **des groupes de paroles** organisée dans toute l'Alsace et animées par des psychologues ; **des conférences et réunions d'informations** portant sur le vécu des familles ;

➔ **www.apeh.fr**
3 rue du Général Streicher à Molsheim
☎ **06 11 39 93 74**
apehalsace@gmail.com

Respir'Sitting Besoin d'aide ? Besoin de souffler un peu ? un service de baby-sitting qui s'adresse aux parents d'enfants en situation de handicap pour vous permettre de souffler. L'APEH dispose d'une liste d'étudiants d'école sanitaire et sociale pour les parents d'enfants et d'adultes handicapés ou malades. Dispositif payant pour les familles. Un contrat de travail sera établi entre l'étudiant et la famille ; **Sensibilisation, mobilisation et formation** : des interventions pour sensibiliser les institutions publiques et privées sur la thématique du droit au répit.

➔ **www.apeh.fr**
3 rue du Général Streicher à Molsheim
☎ **06 11 39 93 74**
apehalsace@gmail.com

La Babelstüb

Lieu de rencontre encadré par une psychologue Mme Martine Haby, sur les difficultés rencontrées en tant qu'aidant. Prendre un temps pour soi, pour discuter et échanger avec d'autres personnes, pour se sentir moins seul. Les séances se dérouleront 1 fois par mois pour être à l'écoute des aidants.

➔ **Babelstüb**
bât. prévôtal, cour du Château 67310 Wasselonne
renseignements et inscription auprès de Rachel Granger, mairie de Wasselonne
☎ **03 88 59 12 12**
seniors@wasselonne.net

Plateforme d'accompagnement et de répit

La plateforme d'accompagnement et de répit est destinée aux aidants familiaux qui accompagnent un proche âgé dépendant. Ses rôles se concentrent sur l'écoute, le soutien psycho-social, le maintien de la vie sociale et l'information des aidants.

- ➔ **Le Trèfle**
Centre Hospitalier de Bischwiller
17 route de Strasbourg 67241 Bischwiller
☎ **03 88 80 22 22 - poste interne 2800**
- ➔ **Rivage**
8 route de Bergheim 67600 Sélestat
☎ **03 88 82 09 64 - poste interne 2800**
rivage@apa.asso.fr

Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidant.e.s (BAIA)

Le BAIA propose un accompagnement individuel et global sur tout le département, à destination de personne aidant un.e proche (parents, enfants, petits-enfants, conjoint, voisin,...) afin de les informer, soutenir, accompagner et orienter (Prise en compte de la relation d'aide, soutien du proche aidant.e.s, protection de l'aidant.e, information juridique, accompagnement à la résolution de conflit, accompagnement dans l'accès et le maintien ou le retour à l'emploi,...). Le BAIA a comme objectif général de prévenir les situations d'épuisement en mobilisant les droits et les aides nécessaires pour l'aidant.e. Le CIDFF propose également des ateliers sur différents thèmes.

Gratuit. Permanences sur rendez-vous.

➔ **basrhin.cidff.info**
A contacter pour plus d'informations, pour l'inscription
☎ **03.88.32.03.22** ou istaerle@cidff67.fr
Contact : Ilona STAERLE - CIDFF du Bas-Rhin
☎ **07 66 85 95 03**
istaerle@cidff67.fr

Vous êtes trop occupé.e par le travail et n'avez pas le temps de gérer votre habitat ?

Votre maison nécessite un dépoussiérage, vous avez trop d'affaires et êtes encombré.e.s ?

Vous souhaitez retrouver de la sérénité ?

Finis les corvées...

50% de réduction sur les prestations de nettoyage

Fin des Corvées
07 516 763 18
Soulz-les-Bains

Fin des Corvées se charge de votre habitat, de la cave au grenier !

Atelier de discussion pour les aidants

Tous les mois, en alternance, un atelier de discussion pour les aidants ou une journée d'escapade d'un jour pour les aidants. Vous aurez la possibilité de venir avec votre proche qui sera pris en charge par un professionnel.

➔ Le Trèfle

Centre Hospitalier de Bischwiller
17 route de Strasbourg 67241 Bischwiller
☎ **03 88 80 22 22 - poste interne 2800**

➔ Rivage

8 route de Bergheim 67600 Sélestat
☎ **03 88 82 09 64 - poste interne 2800**
rivage@apa.asso.fr

Le relayage à domicile

Ouvert depuis janvier 2021 dans le cadre d'une expérimentation financée par l'ARS Grand-Est, le service de répit à domicile de l'Ehpad de Marlenheim est adossé à l'accueil de jour de l'établissement. Il permet aux aidants de bénéficier de temps de répit, de manière ponctuelle ou régulière, pour une durée allant de 3 heures à 36 heures (intégrant la nuitée dans ce cas).

Le répit est assuré par des personnes titulaires du diplôme d'Etat « aide-soignant » et disposant d'une expérience dans l'accompagnement des personnes touchées par des pathologies cognitives. Ce service ne se substitue pas aux aides déjà en place, il vient les compléter. Dans le cadre de l'expérimentation en cours jusque fin 2023, le reste à charge pour l'aidant est jusqu'à présent de 8 euros par heure.

➔ Relayage à domicile

2 rue de l'hôpital - 67520 Marlenheim
☎ **07.84.60.84.86 / 09.62.21.44.61**
repit.marlenheim@orange.fr



Le CREJH Centre Ressources Enfance-Jeunesse et Handicap répit à domicile

vient en aide à toute association qui accueille du public mineur pour du loisir, ou famille Bas-Rhinoise afin de permettre la participation des enfants en situation de handicap en "milieu ordinaire". Ces actions d'appui se déroulent à plusieurs niveaux : accompagnement de équipes pédagogiques (sensibilisation, formation, conseil,... accompagnement des parents, mise en relations des différents acteurs. création de temps d'informations : café des parents, forums, ...

Le CREJH sur tout le territoire du département du Bas-Rhin pour enfants de 3 à 20 ans.

➔ www.jpa67.fr

15 rue de L'industrie 67400 Illkirch
☎ **03 88 65 46 40** Lu/Ma/Je
☎ **07 71 22 87 70**
loisirs.handicap@jpa67.fr

EN SAVOIR + www.proxi-sante.org

MSI ALSACE, VOTRE PARTENAIRE EN SOLUTIONS INFORMATIQUES

CONSEILS, VENTE, DÉPANNAGE ET FORMATION A DOMICILE



Bénéficiez de **50% de remise immédiate** sur nos prestations de service dans le cadre du service à la personne



RÉPARATEUR LABELISÉ QUALI-RÉPAR



MSI ALSACE | 18 bis rue de la République 67340 OFFWILLER | 03.88.73.81.25

La prévention des risques d'accidents domestiques

La maison, un lieu à risques. Une personne en situation de handicap, ou en état de vieillissement, doit être prise en compte dans sa totalité. La maison est l'endroit le plus accidentogène de la vie courante, 60% des accidents domestiques s'y localisent : 2 fois plus que les accidents de la route. La vigilance au quotidien est de veiller à ce que le trajet habituel soit dégagé de tout obstacle. Vous trouvez quelques précautions à prendre pour éviter l'accident.



La cuisine

Intoxication au monoxyde de carbone, en cas de défaut d'aérations. Ne bouchez pas les aérateurs, faites vérifier annuellement vos appareils de chauffage. Vérifiez périodiquement les tuyaux de gaz (risque d'explosion).

Intoxication par produits ménagers : achetez des produits munis des bouchons de sécurité.

Brûlures : Tournez les queues de casserole vers l'intérieur de la plaque de cuisson.

Coupures : Rangez les objets tranchants.

BÉBÉ Chute de chaise haute : pour les enfants, mettez un harnais aux plus toniques.

La salle de bains

ENFANT Intoxication par les médicaments ou produits cosmétiques. Ne les laissez pas à portée de mains des enfants. Pensez à rapporter vos médicaments non utilisés au pharmacien.

BÉBÉ Noyade dans la baignoire : ne laissez pas un enfant de moins de 5 ans seul.

BÉBÉ Chutes : Ne laissez jamais un bébé seul sur une table à langer.

PERSONNES ÂGÉES Équipez la **douche** par une barre de maintien et un siège de douche.

Brûlures : préférez un robinet thermostatique. Limitez le ballon d'eau chaude à 50° maxi.

Les escaliers

Chutes : principale cause d'accidents des seniors, pensez à réaménager la maison en fonction des nouveaux besoins. Éclairez, équipez votre escalier de veilleuse et de rampes.

ENFANT équipez de **barrières de protection** pour les petits.

Le garage

Intoxication : rangez les produits toxiques.

Incendies : tenez à l'écart les produits inflammables et allumettes.

Le salon - salle à manger

Incendie : 1 incendie d'habitation se déclare toutes les 2 minutes en France. Ne laissez pas des bougies ou diffuseurs de parfum brûler sans surveillance.

Suffocation : Ne donnez pas de cacahuètes ni de bonbons aux enfants de moins de 5 ans.

PERSONNES ÂGÉES Chutes : supprimez les tapis.

La chambre

BÉBÉ Prévenez les **risques d'étouffements** : pas d'oreiller, de couette ni de couverture aux petits. Utilisez turbulette ou gigoteuse pour les nourrissons.

ENFANT Suffocation : Rangez les petits jouets laissés trainés par terre.

PERSONNES ÂGÉES Chutes : supprimez les tapis et installez une veilleuse.

Le jardin

Coupure : Ne débourez jamais la tondeuse non débrayée, ni arrêtée.

BÉBÉ Noyade : Sécurisez la piscine par des barrières ou autre système d'alerte efficace.

Les autres risques

Brûlure : ne laissez jamais un fer à repasser branché sans surveillance rapprochée.

Electrisation-Electrocution : Installez des caches-prises efficaces, ne laissez jamais une rallonge électrique branchée au secteur non raccordée à un appareil électrique.



La prévention des risques liés à la dépendance



Optic 2000

40€ de remise pour 200€ d'achat
80€ de remise pour 400€ d'achat,
sur un équipement optique
(sur présentation de ce coupon)
* voir conditions en magasin

5 Pl. du Général
Leclerc,
67310
Wasselonne
03 88 04 26 45

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

Association Atout Age Alsace

Le risque de développer des pathologies pouvant engendrer des dépendances augmente avec l'âge.

Certaines affections peuvent être prévenues par des **comportements favorables à la préservation d'une bonne santé** : exercice physique, nutrition adaptée, maintien du lien social...

Ces thématiques spécifiques sont abordées dans le cadre d'actions de prévention proposées aux seniors. Les ateliers répondent à cette problématique. Il y a possibilité de mettre en place des formations, conférences près de chez vous !

➔ Association Atout Age Alsace
9 Rue de Guebwiller 68000 COLMAR
☎ **03 89 20 79 43**
www.groupe-msa-alsace.fr

Le plan canicule

Avant la vague de chaleur

pour les personnes âgées

- signalez-vous par téléphone auprès de la mairie de votre lieu de résidence.

Durant la vague de chaleur

- Buvez régulièrement, même si vous n'avez pas soif au grand minimum un litre et demi d'eau ;
- Gardez votre logement le plus frais possible.
- Faites des courants d'air le matin et le soir.
- Restez à l'ombre - Évitez les efforts physiques.
- Habillez-vous le plus légèrement en portant des vêtements amples, en coton de couleur très claire.
- Rafraîchissez vous le visage à l'aide d'un brumisateur ou des lingettes humides.
- Surveillez votre température.

En cas de problèmes, de symptômes alarmants :

élévation de la température, crampes musculaires, maux de tête, nausées, soif intense, grande fatigue, troubles de la conscience...

Appelez votre médecin ou le 15 !
Les personnes vulnérables s'incrivent sur un registre canicule à votre mairie

Les personnes âgées de 65 ans et plus et personnes en état de handicap désirant figurer sur un registre d'alerte et d'urgence, sont priées de se faire connaître auprès du service de l'état civil de la mairie. Ce registre permet de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

➔ Renseignements auprès du Service de l'Etat Civil à la Mairie de Wasselonne au
☎ **03 88 59 12 12**

➔ Renseignements à la Mairie de Marlenheim au
☎ **03 88 59 29 59**



La Maison Vitale
Carrément Nature !

**Epicerie bio
écologique
et responsable**

lmv-bio.com

LA MAISON VITALE • CC Elipse 1 rue Griessmatt • 67520 MARLENHEIM



Le diabète - Insulib

publireportage

Avec une surmortalité de 48 % par rapport à la moyenne dans l'hexagone, qui place l'Alsace au premier rang des régions où l'on meurt le plus du diabète ou de ses complications, le diabète est à prendre avec sérieux dans notre région. Se faire dépister même sans symptômes est essentiel pour savoir ou on se situe permet de limiter les risques et ne pas savoir. Aujourd'hui vivre avec un diabète de type 2 ou de type 1 est très bien pris en charge par le parcours de soin, ce qui évite les complications que l'on connaissait. Il faut avoir une alimentation saine sans interdit, une activité physique adaptée à ses capacités, éviter un surpoids et la consommation de tabac, sont autant de moyens de prévenir ou de retarder l'apparition du diabète de type 2. Le diabète est un fonctionnement hormonal, le pancréas ne produit plus d'insuline (type 1) ou une insuline moins efficace (type 2). L'insuline est une hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang. L'hyperglycémie permanente, ou concentration sanguine élevée de sucre, est un effet fréquent du diabète non contrôlé qui conduit avec le temps à des complications.

Le diabète de type 1

Le diabète de type 1 (autrefois appelé diabète insulino-dépendant ou juvénile) se caractérise par une production insuffisante d'insuline, laquelle doit être administrée quotidiennement. La cause du diabète de type 1 n'est pas connue, et en l'état des connaissances actuelles, il n'est pas évitable, c'est une maladie auto-immune. Les symptômes sont les suivants : excrétion excessive d'urine (polyurie), sensation de soif (polydipsie), faim constante, perte de poids, altération de la vision et fatigue. Ces symptômes peuvent apparaître brutalement.

Le diabète de type 2

Le diabète de type 2 (autrefois appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente la majorité des cas de diabète. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et du manque d'activité physique. Ses symptômes peuvent similer à ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes. C'est pour cela qu'un dépistage annuel doit être fait soit chez votre pharmacien ou par une simple prise de sang au laboratoire.

La prévention

On a montré que des mesures simples modifiant le mode de vie permettaient d'éviter ou de retarder la survenue du diabète de type 2. Pour prévenir ce diabète et ses complications, il faut parvenir à un poids normal; faire une activité physique d'au moins 30 minutes par jour d'activité régulière d'intensité modérée. La prévention est de connaître les premiers signes et de se faire dépister une fois par an lors de journées de dépistage organisé par les associations, les pouvoirs publics, les réseaux de santé ou tout simplement chez votre pharmacien ou votre médecin.

Diagnostic et traitement

On peut poser un diagnostic précoce en mesurant la glycémie.

Le risque de diabète se caractérise par 2 glycémies veineuses à jeun chaque fois supérieures à 1,26 g/l.



*après consommation d'aliment(s) et/ou de boisson(s)

Le traitement du diabète de type 1 est des injections basal-bolus, basée sur l'insulinothérapie fonctionnelle c'est à dire adapter les doses insuline en fonction des quantités de glucides. Le traitement du diabète de type 2 impose d'avoir une alimentation équilibrée sans interdit et de pratiquer une activité physique, ou de prendre des antidiabétiques oraux ou de faire des injections d'insuline. Cela n'est pas plus grave si on s'injecte de l'insuline, il faut juste trouver la bonne réponse thérapeutique pour équilibrer les glycémies.

Le contrôle de la glycémie

Les contrôles de glycémie sont facilités par le nouveau dispositif freestyle qui par simple scan vous donne la glycémie, plus besoin de se piquer le bout des doigts. On observe que les diabétiques font des contrôles plus fréquemment.

Les groupes de paroles Insulib

Les groupes de parole permettent d'exprimer des souffrances, des non-dits ou difficultés rencontrées de façon à favoriser leur résolution pour éviter que la situation ne prenne trop d'importance du fait du silence. Elles permettent également de ne plus se sentir seul dans la pathologie, et souvent en échange des bonnes pratiques. Les groupes de paroles sont également un lieu de convivialité où l'on aime se retrouver. Quatre groupes de paroles (Colmar, Mulhouse, Sélestat, Strasbourg) sont opérationnels et deux sont en cours d'installation (Saverne et Saint-Louis).

En savoir plus sur les dates et lieux de nos rencontres :

www.insulib.com : onglet groupe-de-parole

Association INSULIB

Association de soignants et patients diabétiques de type 1 et 2

Centre européen d'étude du Diabète (CEED)
Boulevard René Leriche - 67200 Strasbourg

Stéphanie Karmann ☎ 06 77 90 50 17

www.insulib.com

contact@insulib.com

 insulib


ma liberté retrouvée

Accompagner...

Association ALMA 68-67

Contre la maltraitance des séniors ou de personnes en état de handicap.

➔ Contact : ☎ **03 89 43 40 80**

Permanences téléphoniques :

Mardi de 17h à 19h et Vendredi de 9h à 12h

En dehors de ce créneau, laissez un message en toute confidentialité.

Numéro national au ☎ **3977** qui relaiera localement

➔ www.jalmalv-strasbourg.fr

Association Pierre Clément

L'association Pierre Clément forme des bénévoles à l'accompagnement de personnes en fin de vie pour le domicile et en institution. Ils proposent d'orienter, de soutenir les proches de ces personnes et de répondre à leurs questions. Les bénévoles accompagnent les enfants, les adolescents et les adultes en deuil.

➔ Contact ☎ **03 88 35 18 81** plus d'infos : www.association-pierre-clement.fr

Association Jalmalv

Jusqu'à la mort accompagner la vie.

Groupe de parole et d'entraide de personnes en situation de deuil. Ce groupe se réunit sur une durée d'un an à raison d'une réunion par mois. Vous pouvez cependant trouver une écoute en individuel, puis rejoindre si besoin un groupe l'année suivante.

➔ Contact : urgence ☎ **03 88 23 11 82**
plus d'infos : www.jalmalv-strasbourg.fr



TRITSCHLER

POMPES FUNÈBRES • WASSELONNE

- Organisation des obsèques
- Permanence 24h/24 - 7j/7
- Contrat obsèques
- Transport toutes distances
- Chambre funéraire
- Salons permanents
- Salle de cérémonie
- Articles funéraires

☎ **03 88 87 04 97** 24h/24

📍 1 impasse de la manufacture 67310 WASSELONNE ☎ contact@tritschler.fr

🌐 www.tritschler.fr

Horaires du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h fermé samedi après-midi

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +



POMPES FUNEBRES DE MARLENHEIM

Toutes démarches évitées aux familles
Prise en charge de tous les services
Transport toutes distances
Chambre funéraire
24 h / 24 - 7 j / 7

Tél. **03 88 87 51 46**
2 rue du Château 67520 MARLENHEIM
contact@pfmarlenheim.fr

Accueil magasin : du lundi au vendredi 9h - 12h et 13h30 - 18h

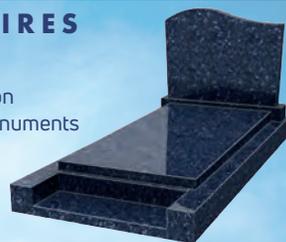
Habilitation 14.67.01.MO.LS



Maison fondée en 1912

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Monument funéraire et mini-tombe
Modèle personnalisé ou modèle en exposition
Réfection, embellissement, nettoyage de monuments
Inscription, gravure, bronze
Entretien et fleurissement
Tous travaux de cimetière



RUSCHER : 35 rue de la gare - 67310 WASSELONNE • Tél. : 03 88 87 05 69 - secretariat@ruscher-funeraire.fr

Accompagner...



Unité de Prévention Santé - UPS

L'intervention UPS se situe dans le cadre de la prévention des maladies cardio-vasculaires. Elle concerne les personnes identifiées, par le médecin traitant ou cardiologue, comme étant à risque cardio-vasculaire et en mesure de bénéficier d'une action d'éducation pour la santé.

L'équipe UPS assure un suivi dans le cadre d'un programme personnalisé proposé au patient : Entretiens individuels UPS ; Diagnostic éducatif initial - suivi ; Séances collectives pour connaître et gérer les facteurs de risque cardio-vasculaire ; stage « Atout Cœur » ; journée pédagogique sur les risques cardio-vasculaires ; Orientation si besoin vers des séances collectives d'éducation pour les personnes diabétiques ou vers des consultations individuelles de nutrition et de tabacologie.

- ➔ Hôpital de Saverne
Centre Hospitalier Ste Catherine
19 Côte de Saverne - 67 700 SAVERNE
Sur rendez-vous au secrétariat UPS
☎ **03 88 71 65 76**
prevention.sante@ch-saverne.fr

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +

NUMEROS UTILES

03 88 38 31 01
Mission locale Molsheim
03 68 33 89 00
Assistante Sociale - Utams Molsheim
03 69 33 20 00
Assistante Sociale - Utams Saverne

Diabète type2, Obésité, Maladies cardio-vasculaires. Un accompagnement possible à Marlenheim

Le pôle APSA (pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace), nouvelle dénomination de REDOM, ouvre une antenne à Marlenheim afin d'accompagner les personnes diabétiques de type 2, obèses (IMC > 30) ou atteintes d'une maladie cardiovasculaire.

Le programme propose une prise en charge gratuite d'un an et offre la possibilité d'un suivi pluridisciplinaire :

- Des consultations diététiques individuelles ainsi que des ateliers de groupe ;
- Des consultations avec une infirmière ainsi que des ateliers de groupe ;
- Des consultations avec une psychologue ainsi que des groupes de parole ;
- De l'activité physique adaptée avec le programme PRESCRI MOUV.

Chaque personne bénéficie d'un premier entretien personnalisé qui déterminera sa prise en charge en fonction de ses besoins. Le médecin traitant reste au cœur de la prise en charge, pour bénéficier d'un accompagnement, il devra compléter une fiche d'inclusion. N'hésitez pas à en parler avec lui.

Nos activités se déroulent à Marlenheim

- ➔ Espace Apprederis : 5 place de Kaufhaus - Marlenheim
Renseignements ☎ **03 67 22 04 44**
contact@redom.fr

CINE SENS

Intégré au cinéma du treble de Molsheim, ciné sens est un dispositif visant à développer l'accessibilité aux publics mal voyants ou mal entendants. La personne en déficience auditive ou visuelle se verra remettre un casque - disponible sur demande en caisse du cinéma - pour recevoir selon le cas, le renforcement audio (assez rare) ou les audio-descriptions. Les séances auxquelles les audio-descriptions disponibles sont généralement renseignées sur le programme du cinéma.

- ➔ cinema@letreflemolsheim.com



Depuis + de 30 ans
sur Molsheim
et environs

Partenaire de la CEA,
de la CARSAT,
de la MSA, et des
mutuelles privées

Nos valeurs
Qualité
Confiance
Proximité

4 rue Ernest Friederich
67120 Molsheim

ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h
&
du lundi au jeudi
de 14h à 17h



*selon conditions de l'art. 199 sexdecies du CGI
agrément préfectoral n° SAP 345 356 935 du 16.09.2016
agrément préfectoral n° SAP 442 310 579 du 26.01.2017

Vous avez besoin d'aide ?



Pour maintenir une personne à domicile

- > aide aux seniors
- > aide aux personnes handicapées
- > téléassistance

-50%
de réduction
et/ou de crédit
d'impôts *



Pour vous faciliter le quotidien

- > ménage
- > repassage
- > Jardinage
- > Bricolage
- > garde d'enfants

03 88 47 94 00

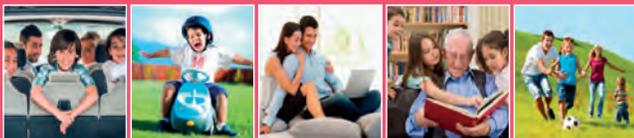
contact@servirplus.com
www.servirplus.com

servir

Bien + que des services à domicile

Permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance

VIE PRIVÉE



VIE D'ENTREPRENEURS



VIE PUBLIQUE



**GROUPAMA
GRAND EST
VOTRE ASSUREUR
DE PROXIMITÉ**

En Alsace,
48 agences
à votre disposition et
146 conseillers commerciaux
à votre écoute

groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Les numéros à connaître en cas d'urgence

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112

APPEL D'URGENCE EUROPEEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'union Européenne

15

SAMU

Le service d'aide médical urgent
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide

114

NUMERO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et sms

115

URGENCE SOCIALE

Pour signaler une situation de détresse, ou tout partenaire social souhaitant une information ou un conseil, et ce, du 1er janvier au 31 décembre

119

ENFANCE MALTRAITÉE

Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

116 117

APPEL D'URGENCE MEDICALE GRATUIT

En cas d'urgence médicale, tous les jours, 24 h sur 24.
En cas d'urgence ressentie, si votre médecin traitant n'est pas disponible. **En cas d'urgence vitale** ou de doute sur la gravité de la situation, le **15** reste le numéro à composer !
Ce numéro vous permet une mise en contact avec un médecin régulateur libéral qui, au besoin, vous redirigera vers le médecin de ville disponible le plus proche.

03 69 55 33 33

PERMANENCE DE GARDE MÉDICALE LOCALE

Du Samedi de 12h au lundi 8h
jour férié : de 8h au lendemain 8h
Permanence de nuit : de 20 h à 8 h
en l'absence du médecin habituel.

3237

PERMANENCE PHARMACIEN DE GARDE

ou affichage chez votre pharmacien
ou sur www.3237.fr

03 90 67 40 30

SOS Mains - RHENA

03 68 76 52 18

Urgences Mains CHRU

03 88 37 37 37

Centre anti-poison

3919

Violence femmes info

17 en cas d'urgence

Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuit depuis un poste fixe ou mobile, ce numéro d'écoute national est une référence pour l'écoute et l'orientation à destination des femmes victimes de violences sexistes.

03 88 11 67 68

Hôpitaux de Strasbourg - HUS

03 88 71 67 67

Hôpital de Saverne

03 88 24 06 06

SOS Femmes Solidarité

Accueil de jour **03 88 35 25 69**
Centre d'hébergement Flora Tristan

03 88 22 33 33

SOS Amitié

03 88 41 91 69

Asso. ALMA Bas-Rhin
contre la maltraitance : senior/handi

0800 840 800

Sida Info Services
appel gratuit depuis un poste fixe

0800 23 13 13

Drogues Info Service
appel gratuit depuis un poste fixe
www.drogues-info-service.fr

0980 980 940

Écoute Cannabis

0980 980 930

Écoute Alcool
Appel anonyme et non surtaxé,
disponible 7 jours sur 7 de 8h00 à 2h00



Maison 23

optique | audition

Clémentine HEITZ

Opticienne & Audioprothésiste D.E



OPTIQUE :
2ème paire **OFFERTE**



AUDITION :
1 mois d'ESSAI **OFFERT**

Optique et Audition

📍 9 route de Strasbourg
67310 Wasselonne

☎ 03 88 87 18 26

Audition

📍 4 rue Griesmatt
67520 Marlenheim

☎ 03 88 95 70 97

🌐 www.maison23.fr

Retrouvez nous sur

DÉPLACEMENT À DOMICILE